



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de Franck CUTILLAS,
IA-DASEN

**Coordination générale
Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne IEN 1er degré**

CRPE BAC+5

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ EPREUVES ORALES
D'ADMISSION

Session 2026

Préambule

Le présent rapport dresse le bilan de la session 2026 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) dans l'académie de Limoges. Il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des futurs candidats en clarifiant les attendus des épreuves, qu'elles relèvent de l'admissibilité ou de l'admission.

En analysant les travaux réalisés et les résultats obtenus lors de cette session, ce document détaille les exigences spécifiques à chaque épreuve, à l'écrit comme à l'oral.

L'identification des points forts et des difficultés récurrentes dans les prestations des candidats éclaire les recommandations formulées par les correcteurs et les membres du jury, afin d'orienter au mieux les préparations.

Trois priorités s'imposent pour les candidats :

- Incarner la posture d'un professeur des écoles, en transmettant les savoirs, savoir-faire et savoir-être, tout en s'appropriant, en situation, les valeurs de l'École et de la République ;
- Maîtriser la langue française dans toutes ses dimensions, écrite et orale, pour en faire un modèle auprès des élèves, des familles et des partenaires de l'École ;
- Professionnaliser leur réflexion par une veille active et une acculturation flexible aux ressources institutionnelles, en constante évolution.

Que ce rapport serve de levier de progrès aux candidats ajournés pour une future candidature et de guide pratique aux nouveaux candidats de la session 2027, dernière dans cette formule, afin qu'ils y puisent les conseils essentiels à leur préparation.

Marie-Paule LAPAQUETTE
Doyenne IEN 1^{er} degré, Vice-Présidente du jury
Coordonnatrice pédagogique du CRPE



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Marie-Paule LAPAQUETTE
Conseillère de la rectrice
Doyenne des IEN 1^{er} degré

Sommaire

I. Introduction : Bilan global de la session 2026

II. Rapport d'admissibilité

II.1. Note de synthèse relative à la notation des épreuves écrites

II.2. Épreuves d'admissibilité

Épreuve 1 d'admissibilité : Français

Épreuve 2 d'admissibilité : Mathématiques

Épreuve 3 d'admissibilité : Application « Arts », « Histoire-Géographie-EMC », « Sciences »

III. Rapport d'admission

Épreuve 1 d'admission : Leçon

Épreuve 2 d'admission : EPS / Motivation et Aptitude

Épreuve 3 facultative d'admission : Langues vivantes étrangères

IV. Remerciements

Documents finalisés le 15 juillet 2026
par Marie-Paule LAPAQUETTE

Doyenne des IEN 1^{er} degré
Vice-présidente du CRPE

I. INTRODUCTION : BILAN GLOBAL DE LA SESSION 2026

Le concours 2026 de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) constitue la cinquième session dans ce nouveau format. Les caractéristiques des épreuves comme les modalités de leur mise en place sont fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021, dont les candidats doivent absolument prendre connaissance. Le jury s'étonne d'une certaine méconnaissance qu'ont certains postulants des règles du concours et la projection insuffisante dans le métier ce qui induit une mauvaise posture pour aborder les différentes épreuves

- Sur les 615 candidats inscrits dans l'académie de Limoges tous concours confondus, 266 (soit 43,25 %) se sont présentés aux épreuves écrites d'admissibilité dans leur intégralité.
- 125 candidats ont été déclarés admissibles tous concours confondus.
 - Concours externe public : 112 admissibles pour 59 postes,
 - Troisième concours public : 3 admissibles pour 1 poste,
 - Concours interne public : 2 admissibles pour 1 poste,
 - Concours externe privé : 4 admissibles pour 2 postes,
 - Second concours interne privé : 2 admissibles pour 2 postes,

CRPE 2026 bac+5	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVÉ	INTERNE PUBLIC	2nd CONCOURS INTERNE PRIVÉ	3ème CONCOURS	TOTAL
INSCRITS	568 /441	75/59	38	22/17	121/60	786/615
PRÉSENTS J1	233/215	15/15	12	7/7	33/20	288/269
PRESENTS J2	232/212	15/15	12	7/7	31/20	285/266
ECARTS	336/229	60/44	26	15/10	90/40	501/349

En gris les données CRPE 2025 pour l'ensemble des concours sauf l'interne public)

JURY 29/4/2026	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVÉ	2nd CONCOURS INTERNE PRIVÉ	3ème CONCOURS	INT PUBLIC	TOTAL
INSCRITS	441	59	17	60	38	615
PRESENTS J2	212	15	7	31	12	277
Seuil admissibilité /60	30,25	28,13	29,25	40,31	35,51	
/20	10,08	9,37	9,75	13,43	11,83	
Candidats pouvant être retenus	112	4	2	3	2	125
Rappel nombre de postes	59	2	2	1	1	65

NOTES MOYENNES DES 140 ADMISSIBLES épreuves écrites
Français et mathématiques

	Types de concours	2026 Note minimum /20	2026 Moyenne de l'épreuve /20	2026 Note maximum /20
Français	ext public	0,38	10,5	17,75
	ext privé	0,75	8,8	16,25
	interne privé	8,38	10,7	12
	3ème voie	3,75	9,5	14,5
	Interne public	1	7,8	14,13
Mathématiques	ext public	2,38	11,27	19,75
	ext privé	1,25	7,8	18,5
	interne privé	0	7,15	11,75
	3ème voie	2	10,7	17
	interne public	6,25	10,6	15,63

Epreuves d'application

Sciences et technologie

	Nombre de copies	Au dessous de la moyenne théorique (10)	Au dessus de la moyenne théorique (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve/20	Note maximum /20
ext public	96	44	52	0	10,51	17
ext privé	5	3	2	0,25	7,95	13
interne privé	2	2	0	4,5	5,13	5,75
3ème voie	8	3	5	8,25	11,19	16,5
interne public	0					

Histoire-géographie et EMC

	Nombre de copies	Au dessous de la moyenne théorique (10)	Au dessus de la moyenne théorique (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve/20	Note maximum /20
ext public	98	48	50	0	7,6	13,5
ext privé	6	6	0	3,25	5,3	8,5
interne privé	3	3	0	3,5	5,9	8
3ème voie	8	8	0	2,5	5,2	9,25
interne public	3	2	1	6	8,75	8,75

Arts

	Nombre de copies	Au dessous de la moyenne théorique (10)	Au dessus de la moyenne théorique (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve/20	Note maximum /20
ext public	43	21	22	2,25	9,6	17,5
ext privé	4	4	0	3,5	5,5	8
interne privé	2	2	0	3,5	5,25	7
3ème voie	4	3	1	7,5	9	12,25
interne public	3	3	0	4,5	6,4	8,75

NOTES MOYENNES DES 140 ADMISSIBLES épreuves orales

	Externe privé	Externe public	Interne privé	Interne public	3 ^{ème} voie
Moyenne leçons /20	13,25	12,19	9,25	9	12
Moyenne EPS /10	6,56	6,03	4,94	9	7
Moyenne entretien / projection /10	6,25	6,9	4,69	9	7,12
Moyenne épreuve admission /20	13,1	12,79	9,37	12,96	12,71

Epreuve facultative de langues (57 candidats concernés) :

EXTERNE PUBLIC

EXTERNE PRIVE	Note
1 candidat en anglais	7

ANGLAIS

ANALYSE												

ESPAGNOL

Jours	Commission 3 bis		Moyenne par jour	Nombre candidats avec bonification
	Nombre de candidats	Moyenne		
02-juin	7	12,46	12,46	5
Totaux	7	12,46		5

ALLEMAND

Jours	Commission 3 ter		Moyenne par jour	Nombre candidats avec bonification
	Nombre de candidats	Moyenne		
02-juin	1	17	17	1

Nota bene :

Pour rappels :

- une note éliminatoire peut être attribuée par défaut de posture ou de lacunes dans la compréhension comme la gestion des situations didactiques et pédagogiques ne permettant pas au jury d'envisager que des élèves puissent être confiés au candidat,
- une attitude désinvolte face au jury ou un registre de langue particulièrement inadapté peuvent également provoquer cette note éliminatoire.

S'agissant d'un concours et non d'un examen, la note « zéro » à une épreuve orale ne doit pas être comprise comme une absence totale de connaissances (la barre de l'admissibilité n'aurait pas sinon été franchie par le candidat), mais comme un signal fort de remise en cause des connaissances, compétences ou attitudes.

CRPE 2026

**RAPPORT
D'ADMISSIBILITÉ**

RAPPORT GÉNÉRAL

1 - Déroulement des corrections

• Éléments contextuels :

Les épreuves écrites se sont déroulées les 31 mars et 1er avril 2026 selon le calendrier prévu à raison d'une épreuve le premier jour et deux épreuves le second jour comme suit : épreuve disciplinaire de Français, épreuve disciplinaire de Mathématiques, épreuve écrite d'application (domaine au choix : Arts, Sciences ou Histoire-Géographie-EMC).

• Éléments fonctionnels

Les corrections se sont déroulées pour la sixième année consécutive en mode dématérialisé dans des conditions fort satisfaisantes.

Dans ce cadre, plusieurs réunions ont présidé à la mise en place de la phase des corrections

- le 3 avril 2026 : réunion des commissions de barème pour l'élaboration du corrigé d'épreuve et des critères de notation au regard des réponses attendues.

- le 20 avril 2026 (matin) : réunion d'installation des différents groupes de correcteurs (par épreuve)

Ces temps préalables ont permis :

- une présentation par le coordonnatrice et vice-président du CRPE des modalités de travail sur la plateforme numérique,
- une explication du barème proposé par la commission de barème de chaque discipline afin d'appréhender la distribution des points attribués à chaque partie des épreuves et, en leur sein, à chaque item ou exercice.

A noter que la saisie finale des notes s'établit automatiquement par exportation de la plateforme de correction (VIATIQUE) vers l'application de gestion du concours (CYCLADE). Les différents binômes de correcteurs composés par discipline ont respecté le protocole de correction : appropriation des sujets et des barèmes établis en pré-commissions, régulation interne par le suivi régulier dans la distribution des notes (note minimale, note maximale, moyenne du lot, écart-type) fournie en direct par la plateforme de correction.

Les corrections ont débuté dès le lundi 20 avril 2026 (à l'issue des réunions d'installation) et se sont achevées le jeudi 23 avril 2026 en fin de journée. Le bilan des différentes commissions a pu ainsi être conduit le vendredi 24 avril matin en vue de la rédaction des rapports constitutifs du rapport de jury.

Remarques :

- Il convient de reconduire la composition de binômes associant des correcteurs de catégorie ou de fonction différentes.

- Il importe de signaler la bonne prise en compte des convocations émises sous le timbre de Madame la Rectrice et la parfaite implication des correcteurs, dont la mission a conservé un caractère prioritaire sur toute autre : cela a permis **une présence** à la fois **indispensable** à la réunion d'installation et une disponibilité **continue** (sauf urgence signalée au coordonnatrice pédagogique) pour les dates indiquées et jusqu'au terme des corrections.

- Certaines procédures sont à systématiser :

- régularité des corrections par lot (double correction sur un même lot puis harmonisation lorsque toutes les copies du lot ont été notées par chaque correcteur),
- bilan intermédiaire donnant les statistiques essentielles de l'ensemble des lots corrigés et harmonisés pour permettre une régulation au sein de chaque binôme,
- recomptage des fautes d'orthographe avant validation des harmonisations conduites,
- recours à la note éliminatoire si copie très indigente,
- régulation éventuelle au sein de chaque binôme – en lien avec le responsable de commission ou la coordonnatrice pédagogique – avant la validation finale de tous les lots.

2 – Analyse des données statistiques

2.1. Les candidats

cf. tableau « INTRODUCTION : BILAN GLOBAL DE LA SESSION 2026 »

2.2. Etude des résultats

Etude globale par champ disciplinaire

- Les résultats globaux témoignent d'une **réussite médiocre en Français** (moyenne globale de l'épreuve s'élevant entre 7,8 et 10,7 selon les concours), assez similaire **en Mathématiques** (moyenne de l'épreuve s'élevant entre 7,15 et 11,27 selon les concours) et très hétérogène dans le champ des domaines qui relèvent de l'épreuve d'application, cette dernière s'avérant toutefois mieux réussie en Sciences qu'en Arts ou en Histoire-Géographie (moyenne de l'épreuve s'élevant entre 5,13 et 11,19 pour les sciences, entre 5,2 et 8,75 pour l'histoire-géographie/EMC et 5,25 et 9,6 pour les arts selon les concours).
- A cet effet, l'on peut noter :
 - un **nombre de copies éliminées** (note globale inférieure à 5) sensiblement identique en épreuve de Mathématiques et en épreuve de français (23 et 18)
 - une **distribution des notes étendue dans les 3 épreuves** : Français [0,38 à 17,75] / Mathématiques [0 à 19,75] / Epreuve d'application [0 à 17,5]
 - des **faiblesses** réparties de manière disparate si l'on considère le nombre de notes inférieures chaque fois à la moyenne théorique de 10, ce qui tend à démontrer que lorsque l'épreuve est échouée, cela s'avère de manière rédhibitoire en Mathématiques, plus ou moins prononcée en Application, moins marquée en Français. Ces données restent à nuancer selon les concours et les domaines disciplinaires, car plus hétérogènes pour l'externe public (plus resserrée pour d'autres concours (3^{ème} concours public, 2d interne privé) ;
- une **pénalisation de la qualité de la langue écrite très forte (97,75 % des copies) quasi identique à la session 2025** dans toutes les épreuves puisque rares sont les copies qui échappent à la pénalisation

- Etude par concours

A) Concours privés

- concours Externe privé (44 candidats)

- 2^d concours Interne privé (7 candidats)

Les résultats sont peu significatifs vu le nombre réduit de candidats ayant composé, mais l'on peut noter qu'ils sont très hétérogènes d'un candidat à l'autre quel que soit le concours.

Concours publics.

- 3^{ème} concours (20 candidats)

- Les résultats s'avèrent fragiles et sensiblement identiques en français et mathématiques
- La distribution des notes est étendue en Mathématiques et en Français

- Interne public (12 candidats) ouvert pour la session 2025

Les résultats sont peu significatifs vu le nombre réduit de candidats ayant composé,

- Externe public (212 candidats)

- Les résultats s'avèrent globalement médiocres dans les trois épreuves pour cette session 2026,
- La **réussite en Français** reste peu satisfaisante même si les résultats s'améliorent par rapport à la session précédente, les faiblesses marquées affectent les différentes parties de l'épreuve ; la prise en compte de la qualité de la langue par les candidats s'avère particulièrement dégradée.
- La **réussite en Mathématiques est meilleure que pour la session 2025 mais demeure très hétérogène**, les connaissances sont fragiles, parfois inexistantes, la prise en compte de la langue écrite reste là encore peu qualitative.
- La **réussite en Epreuve** d'application s'avère médiocre globalement par rapport aux deux précédentes épreuves, avec une performance correcte en Sciences, moindre en Arts et très faible en Histoire-Géographie.

2.3. Distribution des notes

Analyse de la distribution par concours et par épreuve

Epreuves	Types de concours	2026 Nombre de notes au-dessous de la moyenne standard (10)	2025 Nombre de notes au-dessous de la moyenne standard (10)	2026 Nombre de notes au-dessous de la moyenne standard (10)	2025 Nombre de notes au-dessous de la moyenne standard (10)
Français (215-15-7-20-12)	ext public	91 /42%	122	124/58%	111
	ext privé	9/ 60%	10	6/40%	5
	interne privé	2/28%	4	5/72%	3
	3ème voie	13/65%	19	7/35%	14
	Interne public	10/83%		2/17%	
Mathématiques (215-15-7-20-11)	ext public	71/33%	103	144/67%	129
	ext privé	10/66%	9	5/34%	6
	interne privé	5/71%	4	2/29%	3
	3ème voie	9/45%	16	11/55%	15
	Interne public	6/54%		5/46%	
TOTAUX		226/42%	287	311/58%	286

	Types de concours	2026 Note minimum /20	2025 Note minimum /20	2026 Moyenne de l'épreuve /20	2025 Moyenne de l'épreuve /20	2026 Note maximum /20	2025 Note maximum /20
Français	ext public	0,38	0,25	10,5	9,4	17,75	18
	ext privé	0,75	2,75	8,8	7,25	16,25	12,25
	interne privé	8,38	4,5	10,7	8,8	12	15
	3ème voie	3,75	3,25	9,5	8	14,5	15,25
	Interne public	1		7,8		14,13	
Mathématiques	ext public	2,38	0	11,27	9,8	19,75	18,25
	ext privé	1,25	0	7,8	7	18,5	13,75
	interne privé	0	1,5	7,15	8	11,75	12,5
	3ème voie	2	1,5	10,7	8,1	17	17,25
	interne public	6,25		10,6		15,63	

		2025 Nombre de copies éliminées dont		2026 : nombre de copies éliminées dont	
	Types de concours	Nombre de copies à 0	Nombre de copies [0,25 ; 5[	Nombre de copies à 0	Nombre de copies [0,25 ; 5[
Français	ext public	0	24	1	10
	ext privé	0	5	1	3
	interne privé	0	1	0	0
	3ème voie	0	8	0	1
	interne public			0	2
	Totaux	0	38	2	16
Mathématiques	ext public	6	32	0	15
	ext privé	2	3	0	4
	interne privé	0	2	1	0
	3ème voie	0	9	0	3
	interne public			0	0
	Totaux	8	46	1	22

		Pénalités orthographiques nombre de copies	Nombre de copies Pénalités à -2,5
français	ext public 215	207	108
	ext privé 15	15	7
	interne privé 7	7	1
	3ème voie 20	20	15
	interne public 12	12	7
Mathématiques	ext public 215	211	57
	ext privé 15	15	2
	interne privé 7	7	7
	3ème voie 20	19	6
	interne public 12	9	0
Sciences	ext public 96	91	50
	ext privé 5	4	1
	interne privé 2	2	1
	3ème voie 8	8	7
	interne public 5	5	5
Histoire/géographie/EMC	ext public 74	74	40
	ext privé 6	6	2
	interne privé 3	3	2
	3ème voie 7	7	5
	interne public 3	3	0
Arts	ext public 43	43	22
	ext privé 4	4	3
	interne privé 2	2	2
	3ème voie 3	3	2
	interne public 3	3	2
	Totaux	780 (97,75%)	354 (44%)

**Copies sans
erreur
orthographique
(18) 2,25%**

7 copies sans
erreur en
français pour
l'externe public
3 copies sans
erreur en
mathématiques
pour l'externe
public
1 copie sans
erreur en
mathématiques
pour le 3^{ème} voie
3 copies sans
erreur en
mathématiques
pour l'interne
public
4 copies sans
erreur en
sciences pour
l'externe public

EPREUVES A CHOIX : sciences et technologie, histoire-géographie /EMC et arts

Alors qu'il s'agit d'épreuves choisies par les candidats, les notes obtenues pour chacun d'entre elles interrogent sur la réelle maîtrise des composants.

Sciences et technologie : 111 l'ont choisie. Aucun candidat pour l'interne public. 6 copies éliminées

Types de concours	Nombre de copies	Au-dessous de la moyenne théorique (10)	Au-dessus de la moyenne théorique (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve/20	Note maximum /20
ext public	97	52	45	2,5	7,6	15,5
ext privé	2	1	1	7,25	7,9	8,5
interne privé	0					
3ème voie	18	9	9	0,75	7,75	13,25
interne public						
Totaux et moyennes pondérées	117	62	55		7,63	
Types de concours	Nombre de copies	Au dessous de la moyenne théorique (10)	Au dessus de la moyenne théorique (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve/20	Note maximum /20
ext public	96	44	52	0	10,51	17
ext privé	5	3	2	0,25	7,95	13
interne privé	2	2	0	4,5	5,13	5,75
3ème voie	8	3	5	8,25	11,19	16,5
interne public	0					
Totaux et moyenne pondérée	111	52	59		10,35	

Histoire-géographie /EMC : 119 l'ont choisie, soit un de moins que pour l'épreuve de sciences et technologie.

Types de concours	Nombre de copies	Au-dessous de la moyenne standard (10)	Au-dessus de la moyenne standard (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve /20	Note maximum /20
ext public	99	49	50	0,25	8,2	15,5
ext privé	7	4	3	0	5,4	11,5
interne privé	3	2	1	6,5	6,8	7,25
3ème voie	7	3	4	2,25	5,15	10
interne public						
Totaux	116	58	58			
Types de concours	Nombre de copies	Au-dessous de la moyenne standard (10)	Au-dessus de la moyenne standard (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve /20	Note maximum /20
ext public	98	48	50	0	7,6	13,5
ext privé	6	6	0	3,25	5,3	8,5
interne privé	3	3	0	3,5	5,9	8
3ème voie	8	8	0	2,5	5,2	9,25
interne public	3	2	1	6	8,75	8,75
Totaux	118	68	51		7,28	

Arts : 56 candidats l'ont choisie.

Types de concours	Nombre de copies	Au-dessous de la moyenne standard (10)	Au-dessus de la moyenne standard (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve /20	Note maximum /20
ext public	36	17	19	1,25	9,1	17,5
ext privé	6	4	2	7,5	9,8	14,75
interne privé	4	2	2	4,5	8,6	11,75
3ème voie	6	3	3	2,25	9,4	17
interne public						
Totaux	52	26	26			
Types de concours	Nombre de copies	Au-dessous de la moyenne standard (10)	Au-dessus de la moyenne standard (10)	Note minimum /20	Moyenne de l'épreuve /20	Note maximum /20
ext public	43	21	22	2,25	9,6	17,5
ext privé	4	4	0	3,5	5,5	8
interne privé	2	2	0	3,5	5,25	7
3ème voie	4	3	1	7,5	9	12,25
interne public	3	3	0	4,5	6,4	8,75
Totaux	56	33	23		8,91	

Fait à Limoges, le 30 avril 2026

Marie-Paule LAPAQUETTE,
Vice-présidente et coordonnatrice pédagogique du CRPE

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE DE FRANÇAIS - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Français

1. ETUDE DE LANGUE (8 points - 4 questions)
2. LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE (3 points – 2 questions)
3. REFLEXION ET DEVELOPPEMENT (9 points)

Bilan de la commission : éléments relatifs au sujet de l'épreuve et aux productions des candidats

Sujet accessible et assez simple.

Meilleure réussite que les années précédentes.

Aucune copie n'est exempte d'erreurs orthographiques / De nombreuses copies ont subi une pénalité significative (-2,5 points), même si cette proportion est en baisse.

Partie 1 : Etude de la langue – 4 questions – 8 points

Impression d'ensemble :

La partie 1 a été globalement réussie, avec des résultats plutôt satisfaisants dans l'ensemble, et même meilleurs que les années précédentes. Le sujet était plutôt accessible bien que certaines questions aient posé davantage de difficultés. L'exercice de transformation d'une phrase du singulier vers le pluriel comptait pour presque la moitié des points d'étude de la langue : poids probablement disproportionné.

Malgré la simplicité apparente du sujet, les réponses sont souvent approximatives et manquent de rigueur.

- Les candidats montrent des connaissances en grammaire.
- Une amélioration est observée par rapport aux sessions précédentes.
- La question de transposition d'une phrase du singulier au pluriel (exercice 4) a permis à de nombreux candidats d'obtenir des points.
- La voix pronominale, rarement identifiée correctement, y compris dans de bonnes copies
- La question 3 : l'exercice a été sensiblement moins bien réussi que les autres.

Pour chaque question, exprimez des éléments d'analyse :

1. Identifier la nature et la fonction grammaticales des mots et groupes de mots soulignés.

Je me suis finalement procuré ce matin un cahier de feuilles cousues, dont je noircis en cet instant, non sans volupté, la toute première page. Mais je ne suis pas sûr que je continuerai. (lignes 1 – 3)

Dans l'ensemble, les candidats ont montré une bonne maîtrise de l'identification de la nature grammaticale des mots et groupes de mots. Le repérage est généralement correct et satisfaisant.

L'identification des fonctions grammaticales s'avère plus fragile. De nombreuses copies révèlent des confusions ou des imprécisions, montrant que cette notion est moins bien maîtrisée que celle de la nature.

➤ un cahier de feuilles cousues :

Nature souvent identifiée, fonction quant à elle la plupart du temps incomplète

Quelques candidats ne traitent pas le groupe de mots mais les mots individuellement.

De nombreuses copies ont oublié de mentionner l'entièreté du verbe pronominal ce qui les pénalise alors qu'ils avaient identifié la fonction de COD

Quelques copies ont ajouté à l'identification du GN des qualificatifs concernant sa syntaxe (étendu, expansé) laissant entendre que ces considérations constituaient la nature du groupe. Ces confusions ont été pénalisées.

➤ **dont :**

La nature de « dont » est souvent correctement identifiée comme pronom relatif.

De nombreuses erreurs ont été réalisées dans l'identification de la fonction du pronom. Il est habituel que de nombreuses personnes achoppent sur ce point qui constituait la seule difficulté de l'exercice.

Certains candidats attribuent à « dont » la fonction de COD de « noircir »

Le lien avec le complément du nom « page » a souvent été mal perçu ou absent.

➤ **en cet instant :**

Nature et fonction bien identifiées dans l'ensemble.

➤ **sûr :**

L'identification de « sûr » a posé davantage de difficultés que les autres éléments. Sa nature grammaticale a souvent été source d'erreur.

Certains candidats ont bien reconnu correctement un adjectif qualificatif, d'autres ont proposé à tort un adverbe, une préposition.

Confusion classique entre attribut et COD.

2. Délimiter et identifier la nature des propositions dans une phrase.

« Le premier cahier, qui racontait le commencement de mon périple, s'est perdu lorsque je dus quitter Constantinople à la hâte. » (lignes 13 à 14)

Dans l'ensemble, cet exercice est plutôt bien réussi. Les candidats parviennent majoritairement à délimiter correctement les différentes propositions.

L'enchâssement des subordonnées dans la principale a été très peu commenté. La grande majorité des copies a segmenté les propositions en succession et la principale a été réduite à « Le premier cahier s'est perdu » dans 95% des cas, contrairement aux recommandations de La grammaire du CP à la 6e.

La délimitation des propositions est globalement maîtrisée, avec très peu d'erreurs relevées.

Quelques candidats oublient une proposition dans leur découpage ou ajoutent des éléments erronés, en particulier concernant la fonction des propositions, ce qui a entraîné des pénalités.

Les candidats ont parfois voulu donner des réponses détaillées en ajoutant la fonction des propositions subordonnées. Cette précision a pu les pénaliser.

3. Identifier le temps, le mode et la voix des verbes conjugués

« Que ce cahier survive ou qu'il brûle, j'écrirai [...]. D'abord raconter comment j'ai fui l'enfer de Londres. Lorsque l'incendie s'était déclaré, j'avais été contraint de me cacher. » (lignes 26-28)

Le temps est le plus souvent correctement identifié.

Le mode : de nombreuses erreurs, entre indicatif et subjonctif.

La voix pronominal a été très rarement identifiée.

Certains candidats ajoutent des informations non demandées (comme la personne), ce qui n'apporte pas de valeur à la réponse.

brûle :

- Temps : généralement correctement identifié.
- Mode : nombreuses erreurs, avec confusion fréquente entre indicatif et subjonctif.
- Voix : généralement correct

écrivai :

- Temps : généralement correctement identifié.
- Mode : généralement correctement identifié Voix : généralement correct
- Voix : généralement correct

s'était déclaré :

- Temps : assez souvent identifié.
- Mode : généralement correctement identifié
- Voix : quasiment jamais identifiée / plusieurs copies proposaient « voix passive ».

4. Transposer au pluriel

« Dans mon magasin de Gibelet, lorsque je devais parfois jeter au feu un vieux livre pourrissant et décomposé, je ne pouvais m'empêcher de songer un instant avec tendresse au malheureux qui l'avait écrit. » (lignes 17-19)

Cet exercice est globalement bien réussi, même si très peu de copies atteignent la note maxi. La majorité des candidats parvient à effectuer la transformation, au moins partiellement, ce qui leur permet d'obtenir des points.

Globalement l'exercice ne posait aucune difficulté et la grande majorité des copies obtiennent entre 2,5 et 3 points sur 3. Cet exercice s'est montré très peu discriminant alors qu'il concentre à lui seul un septième des points de l'épreuve. Toutes les copies obtiennent au moins une partie des points.

Erreurs les plus fréquentes :

- « *mon* » non transformé en « notre »
- « *un vieux livre* » → souvent transposé en « des vieux livres » au lieu de « de vieux livres »
- Oubli d'accord dans « pourrissants » ou mal recopié avec un seul « r ».
- « *je* » parfois transformé en « ils » au lieu de « nous »
- « écrit » souvent laissé sans accord (écrits)
- Accents oubliés : décomposés

Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale – 2 questions – 3 points

Impression d'ensemble :

Les aspects liés au lexique et à la compréhension lexicale ont posé plus de problèmes que la grammaire. Cette partie a été plus difficile pour les candidats que l'étude de la langue. Elle met en évidence une maîtrise lexicale souvent insuffisante et une compréhension approximative des expressions, en particulier dans leur contexte.

Beaucoup de copies ne parviennent pas à expliquer les expressions issues du texte.

Une méconnaissance du lexique assez marquée, entraînant :

- Des confusions de sens, des contresens, notamment dans l'analyse en contexte.
- Des explications vagues ou imprécises,
- Beaucoup de candidats expliquent soit le sens de l'expression, soit son sens en Contexte, mais rarement les deux.
- Un manque de méthodologie dans l'explication lexicale

Une part non négligeable des copies montrent qu'on peut se présenter au CRPE sans avoir la moindre idée de ce que sont des mots de la même famille, notion abordée au cycle 2.

Pour chaque question, exprimez des éléments d'analyse :

1. Expliquer le sens d'expressions en contexte

a. « non sans volupté » (ligne 2)

Cette expression a posé des difficultés importantes aux candidats, principalement en raison d'une méconnaissance du terme « volupté ».

Certains candidats comprennent que l'expression signifie « avec », mais sans parvenir à préciser la nature du ressenti.

La dimension de plaisir, liée à l'acte d'écrire est rarement explicitée.

Les réponses manquent souvent de précision lexicale, ce qui nuit à la qualité de l'explication.

b. « mortel oublieux de la mort » (ligne 16)

Cet item est le moins bien réussi de la question. Il met en évidence des difficultés importantes de compréhension fine, notamment liées à l'interprétation du sens global et à l'identification du référent.

De nombreux candidats associent « mortel oublieux de la mort » aux livres alors que l'expression désigne en réalité le narrateur.

Difficulté des candidats à exprimer le concept d'immortalité suggéré par le narrateur.

c. « populace écervelée » (ligne 29) :

Difficulté des candidats à exprimer l'aspect péjoratif du mot « populace ». Peu d'analyse en contexte (par exemple la population de Londres est rarement citée).

Une mauvaise perception de la valeur péjorative du terme « populace » souvent réduit à une simple valeur familière.

Une analyse en contexte insuffisante.

Des explications trop vagues ou imprécises, parfois hors sujet, qui ne permettent pas de dégager le sens attendu.

Les notions de « Bouc émissaire » ou d'obscurantisme n'ont pas été perçues.

2. Mots de la même famille

Cet exercice est globalement bien réussi par les candidats, même si certaines confusions persistent quant à la consigne.

La majorité des candidats est parvenue à proposer trois mots de la même famille.

L'exercice est dans l'ensemble plutôt réussi.

Des erreurs apparaissent lorsque la consigne est **mal lue ou mal interprétée** :

- confusion avec les synonymes,
- ou avec le champ lexical / champ sémantique, au lieu de la famille
- Furie : des difficultés à trouver un troisième mot autre que furieux / furieuse

Partie 3 : Réflexion et développement – 9 points

Quel est, selon vous, l'intérêt pour une personne de mettre par écrit ses expériences vécues ?

Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur le texte d'Amin Maalouf, votre réflexion personnelle, vos lectures et votre culture.

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Impression d'ensemble et éléments d'analyse :

Cette partie révèle un niveau très hétérogène des candidats, tant sur le plan de la maîtrise méthodologique que sur celui de la culture générale et de la profondeur de réflexion.

Points positifs

La structuration globale de la production est généralement acquise :

- ➔ présence d'une introduction et d'une conclusion,
- ➔ organisation en paragraphes,
- ➔ usage de connecteurs logiques.

La technique de l'écrit de réflexion est globalement maîtrisée.

Dans de nombreuses copies, une problématique est formulée, même si elle reste parfois peu exploitée.

Deux axes apparaissent fréquemment :

- ➔ écrire pour soi (dimension personnelle, thérapeutique),
- ➔ écrire pour les autres (témoignage, mémoire, transmission).

Le texte d'Amin Maalouf est généralement bien exploité comme point d'appui.

Difficultés majeures

- Une problématisation insuffisamment maîtrisée :
 - absence de véritable mise en tension des idées,
 - tendance à énumérer des arguments plutôt qu'à construire un raisonnement progressif.
- Une analyse souvent superficielle :
 - les arguments manquent de profondeur,
 - les idées sont parfois répétitives ou peu développées.
- Une faible mobilisation de la culture générale :
 - forte dépendance à quelques références récurrentes, notamment Le Journal d'Anne Frank, présent dans la quasi-totalité des copies,
 - peu de diversité dans les exemples culturels (littéraires, cinématographiques ou autres),
 - certaines références sont mal exploitées, approximatives ou erronées.
- Une difficulté à revenir régulièrement au sujet, ce qui entraîne parfois des digressions ou des hors-sujets.
- La maîtrise de la langue est souvent insuffisante, notamment en orthographe.
- La qualité de l'écriture est globalement correcte, mais quelques copies présentent une graphie difficile à lire, pénalisant la compréhension.
- Peu de candidats établissent un lien avec le métier d'enseignant.

2. Recommandations pour les futurs candidats :

Conseils d'ordre méthodologique :

- Privilégier, lorsque c'est possible, une présentation sous forme de tableau pour certains exercices (notamment en étude de la langue), afin de structurer les réponses, de gagner du temps et de limiter les erreurs.
- Respecter strictement les consignes et éviter les hors-sujets ou les réponses trop développées par rapport à ce qui est demandé. / Lire attentivement les consignes à plusieurs reprises pour éviter les ajouts inutiles ou les erreurs d'interprétation.
- Adopter une méthodologie claire et stable dans la production écrite, en évitant les réponses désorganisées.
- Créer des automatismes et donner du sens : COD du verbe / attribut du sujet
- Être vigilant sur la compréhension des termes clés du sujet, en les identifiant précisément pour éviter les contresens ou les hors-sujets.
- La fréquentation de plusieurs ouvrages d'étude de la langue est bien sûr une richesse, mais La grammaire du CP à la 6e doit être manifestement connue.
- L'épreuve de français présuppose d'être capable de mobiliser une culture générale minimale ; celle-ci pourrait commencer au moins par la lecture des classiques et des œuvres patrimoniales recommandées pour les différents cycles de l'école primaire, dont la liste est disponible sur Éduscol.

Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

- Veiller à la bonne syntaxe des phrases afin d'assurer une compréhension claire du propos.

- Être particulièrement vigilant quant à l'orthographe, notamment dans la Partie 3 (accords, accents, etc.).
- Éviter les phrases trop longues ou "tunnels", qui nuisent à la clarté et entraînent des maladresses syntaxiques / Privilégier des phrases simples, courtes et correctement ponctuées, sans négliger les virgules.
- Structurer le propos de manière lisible : paragraphes, alinéas, sauts de ligne, afin d'aérer la copie.
- Utiliser une présentation soignée et professionnelle, en veillant à la lisibilité de l'écriture (formation des lettres, séparation des mots, cohérence de l'écriture). Il peut sembler essentiel de conformer sa façon d'écrire à la norme de l'écrit qu'on enseigne à l'école.
- Éviter les répétitions et améliorer la fluidité en utilisant des connecteurs logiques.
- Développer les idées en les étayant par des exemples précis pour renforcer l'argumentation.
- Souligner correctement les titres d'œuvres et respecter les conventions d'écriture.
- Prendre systématiquement un temps de relecture, indispensable pour corriger les erreurs et améliorer la qualité globale de la copie.

Conseil d'ordre didactique et pédagogique :

- S'assurer de maîtriser les notions grammaticales, lexicales et orthographiques.
- Rechercher en permanence la clarté et la précision des réponses, en évitant les ambiguïtés et les formulations floues.
- Faire preuve de rigueur dans le traitement des consignes et veiller à répondre précisément à la question posée, sans ajout inutile.
- Adopter une posture d'enseignant dans la partie lexicale : expliquer les notions avec clarté et précision, comme à destination d'élèves.
- Enrichir régulièrement son bagage culturel et littéraire, afin de nourrir la réflexion, notamment dans la Partie 3 / Développer une lecture régulière, permettant d'élargir les références culturelles et d'améliorer la richesse lexicale et argumentative.
- Exploiter de manière suffisante et pertinente les œuvres et références proposées, en évitant les citations superficielles.
- Ne pas hésiter à mobiliser des ouvrages de littérature de jeunesse lorsque cela est pertinent dans la partie 3.
- S'appuyer sur les ressources institutionnelles (Guide Eduscol, La grammaire du français du CP à la 6e) / Ressources sur la didactique de l'écriture.

Fait à Limoges le 30 avril 2026

Evelyne GUIONNET
Inspectrice de l'Éducation nationale
Présidente de la commission Français

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Mathématiques

Remarques d'ordre général

- L'épreuve de mathématiques était commune aux différents types de concours (concours externe public, concours 3^{ème} voie et concours externe privé, concours interne privé).
- L'épreuve était constituée de 5 exercices indépendants. L'utilisation de la calculatrice était autorisée.
- Sur l'ensemble de la copie, il était tenu compte à hauteur de 2,5 points de la maîtrise des différents langages :
 - ✓ **Langue française écrite** : syntaxe, calligraphie, ponctuation, majuscule, orthographe lexicale et grammaticale ...
 - ✓ **Langage mathématique** : vocabulaire et notations géométriques, symboles ($\approx$ [] ...)
- Le barème de correction prévoyait 0,25 point de pénalité par erreur.

Le sujet

- **Exercice 1** : formules dans Excel, mise en équation du premier degré, calcul de coût, calcul de distance, de vitesse moyenne avec conversion et arrondie à l'unité
- **Exercice 2** : calcul de probabilités avec justification, calcul de moyenne, détermination de la médiane (et son interprétation)
- **Exercice 3** : Démonstration géométrique avec utilisation des théorèmes de Pythagore, de Thalès et sa réciproque, calcul de volume d'un pavé droit à base carrée, de volume d'un cône / calcul de masse
- **Exercice 4** : Multiple, diviseur, décimaux, démonstration algébrique, double distributivité et distribution du signe -, augmentation de prix avec pourcentage
- **Exercice 5** : Programmation SCRATCH, association de figures et programmes, détermination de la mesure des angles dans un parallélogramme (angles consécutifs supplémentaires)

Focales

- **Exercice 1** : globalement réussi. Absence de justification de la condition 45 visiteurs < 50 pour la majorité des copies. Parfois des erreurs de conversion ;
- **Exercice 2** : les calculs de probabilité sont réussis, mais les justifications sont absentes. Méconnaissance de la médiane et de son interprétation (items les plus échoués) ;
- **Exercice 3** : Calculs de volume et masse réussis. Manque de rigueur dans les raisonnements menés concernant la vérification et l'explicitation des conditions d'application des théorèmes ;
- **Exercice 4** : très peu réussi : méconnaissance notions multiple, diviseur, nombre décimal. Des lacunes de raisonnement et de logique. Des démonstrations par l'exemple, sans généralisation ;
- **Exercice 5** : globalement réussi. Mais les justifications des mesures d'angle sont souvent absentes ou justifiées de manière confuse (méconnaissance de la complémentarité des angles consécutifs dans un parallélogramme).

Les productions des candidats

- Par rapport à l'année dernière, de manière générale un effort de présentation a été effectué : les copies sont lisibles et la présentation soignée ;
- Des pénalités orthographiques, syntaxiques ou d'ordre du langage mathématiques sont présentes.
- Une maîtrise insuffisante de certaines notions (médiane, nombre décimal, multiple, diviseur, Théorème de Thalès et sa réciproque) ;
- **Des lacunes de logique et de raisonnement. Des raisonnements erronés ou confus.**

Les recommandations de la commission pour cette épreuve

- Approfondir les notions mathématiques citées précédemment ;
- Travailler le raisonnement et la logique mathématiques ;
- Réaliser une rédaction du raisonnement de façon très explicite en justifiant ses propositions en langage mathématique ;
- Justifier l'utilisation de nombres n'appartenant pas à l'énoncé ;
- S'assurer d'avoir répondu à la question posée ;
- Se ménager un temps de relecture. Relire sa copie afin de procéder à un toilettage orthographique

Fait à Limoges le 30 avril 2026

Florence LIRAUD
Inspectrice de l'Éducation nationale
Présidente de la commission Mathématiques

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE - ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite de Sciences et technologie

Nombre de candidats ayant composé

- Externe public : 96
- Troisième concours public : 8
- Externe privé : 5
- Interne privé : 2

1) Éléments relatifs au sujet de l'épreuve

Le sujet a abordé équitablement les trois sous-domaines des sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie) avec une dimension transversale de l'éducation au développement durable renforcée. Le sujet était globalement abordable. Il n'a pas été trop long car il y a eu très peu de copies inachevées. Quelques questions sont restées parfois non-traitées par manque de connaissances scientifiques ou pédagogiques-didactiques.

Le sujet questionnait quasi-équitablement les connaissances scientifiques et les connaissances pédagogiques/didactiques des candidats (14 questions scientifiques sur 24 pour un total de 11/20). Les connaissances attendues relevaient au plus de la fin du cycle 4. La formulation des questions était très explicite et favorisait la compréhension pour le candidat et la correction pour les membres du jury.

Les documents proposés, s'ils étaient bien analysés, permettaient aux candidats d'identifier les réponses attendues.

Il serait peut-être intéressant à la fin de l'introduction de noter que toute explication ou justification sous forme de schéma, de graphique ou de tableau est recevable. Certains candidats ont mobilisé ce type de représentations dans leur copie.

2) Éléments relatifs aux productions des candidats

- appréciation globale

	Note finale			Orthographe		
	Min / 20	Moy / 20	Max / 20	Min / -2,5	Moy / -2,5	Max / -2,5
Externe public : 96 copies	0	10,51	17	-2,5	-1,71	0
Troisième concours public : 8 copies	8,25	11,19	16,5	-2,5	-2,25	-0,25
Externe privé : 5 copies	0,25	7,95	13	-2,5	-1,05	0
Interne privé : 2 copies	4,5	5,13	5,75	-2,5	2,13	-1,75
Total	0	10,35	17	-2,5	-1,73	0

Six copies ont eu moins de 5/20 et ont donc été éliminées (22 copies en 25). Cinquante-neuf copies sur 111 ont eu 10 ou plus de 10. La moyenne est supérieure de 3 points environ par rapport à celle du CRPE 25 (7,64 contre 10,35) : la difficulté moindre, un barème permettant de valoriser les productions et des productions plus abouties des candidats ont permis d'atteindre ce résultat.

Les connaissances scientifiques sont donc dans l'ensemble correctes mais il est à noter que, pour certains candidats, certaines connaissances qui relevaient du cycle 3 (nom des changements d'états, principe de la

classification en groupes emboîtées du vivant, mélange homogène/hétérogène) n'étaient pas assurées. Le lexique scientifique n'était pas toujours maîtrisé (confusion atome/molécule) et se rapprochait du langage courant (confusion condensation/liquéfaction). Les réponses manquaient parfois de rigueur et mettaient le correcteur dans une situation d'analyse de l'implicite : cela a conduit les correcteurs à ne pas donner les points pour des réponses évasives ou parcellaires. Les réponses liées à une mise en œuvre dans la classe ont manqué de clarté et démontrent, peut-être un manque de représentation des possibles en sciences et technologie en classe.

Un effort massif a été poursuivi par les candidats sur la lisibilité de l'écriture et sur la présentation des copies. Les erreurs orthographiques et de syntaxe dans une moindre mesure étaient quasi-systématiquement présentes dans les copies. Mais le nombre d'erreurs est en baisse significative pour l'externe public (d'une moyenne de -2,1 en 25 à une moyenne de -1,71 en 26).

- appréciation par partie

Partie 1

	Min / 7,75	Moy / 7,75	Max / 7,75
Externe public : 96 copies	0,5	4,67	7,5
Troisième concours public : 8 copies	3	4,5	6,5
Externe privé : 5 copies	0,5	2,95	5
Interne privé : 2 copies	2,75	3,13	3,5

La moyenne des notes est très au-dessus de 3,5/7 pour la majorité des copies (concours publics) ce qui montre que les candidats ont bien réussi cette partie. Cela peut s'expliquer par des notions connues par les candidats (notion de changement d'états, respiration, équilibre d'une équation d'une réaction et démarche d'apprentissage) et le barème des questions qui assuraient des points.

Cette moyenne ne doit pas estomper des réponses parfois confuses aux questions de didactique et de pédagogie. L'analyse des obstacles didactiques liés au changement d'état liquide-gazeux (question 3) a posé des difficultés : la notion d'abstraction attendue a été souvent absente ou très implicite. Le protocole expérimental (question 4) a manqué de précision en particulier l'attention portée sur la variation d'un seul et unique facteur (ici la matière) ; la même quantité d'eau n'a quasiment jamais été formulée. De même, la mise en situation (question 9) a été mal appréhendée en particulier la formulation de la question scientifique accessible et pertinent pour des élèves de cet âge.

Partie 2

	Min / 6,25	Moy / 6,25	Max / 6,25
Externe public : 96 copies	0,75	4,4	6
Troisième concours public : 8 copies	2,75	4,66	6
Externe privé : 5 copies	2	3,8	5,25
Interne privé : 2 copies	2,75	3,25	3,75

La moyenne des notes est très au-dessus de 3,125/6 pour les 4 concours ce qui montre que les candidats ont très bien réussi cette partie. Les connaissances étaient accessibles et grandement facilitées par le document 5 qui fournissait beaucoup de réponses s'il était correctement analysé.

Là encore, cette moyenne ne doit pas estomper des réponses parfois confuses.

- Les candidats n'ont pas perçu la nécessité de la non-miscibilité dans un mélange hétérogène (question 14).
- Sélectionner précisément une information dans une liste (activités dans la question 16 puis compétences dans la question 22) précises a été complexe : les candidats les listant toutes, charge au

correcteur de faire le tri. Les questions ici auraient pu spécifier éventuellement le nombre attendu à proposer.

- Faire dépasser une réponse erronée à un élève était une question d'une grande pertinence ; les candidats ont éprouvé des difficultés à valoriser explicitement la réponse de l'élève et à proposer une piste d'aide.

Partie 3

	Min / 6	Moy / 6	Max / 6
Externe public : 96 copies	0	3,5	5,75
Troisième concours public : 8 copies	2,5	4,25	5,5
Externe privé : 5 copies	0,25	2,25	4,25
Interne privé : 2 copies	0	0,88	1,75

La moyenne des notes est au-dessus de 3/7 pour la majorité des copies (concours publics).

L'analyse d'erreurs (question 21) a conduit à deux stratégies pour les candidats : justification qui s'appuie sur le bon algorithme ou sur l'erroné. En tout état de cause, la justification n'a pas toujours été complète et rigoureuse.

2) Éléments relatifs aux recommandations (pour les futurs candidats)

Le jury recommande fortement aux candidats :

- de lire attentivement les questions et répondre en tout point aux questions posées en particulier lorsqu'elles comportent plusieurs composantes en bien structurant la réponse ;
- de construire des réponses explicites, sans ambiguïtés et structurées ; arguments étayés, démonstration explicite dans le contexte d'une épreuve scientifique. Les correcteurs ne doivent pas être conduits à analyser l'implicite des réponses des candidats ;
- d'avoir des connaissances assurées dans les 3 sous-domaines des sciences (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie) et de ne négliger aucun aspect des sciences, en particulier les notions liées au développement durable ;
- de dépasser une simple description ou paraphrase pour mener une véritable analyse des productions des élèves et des documents proposés en appui sur la connaissance des démarches (investigation, technologique...) ;
- d'illustrer les pratiques de classe par des exemples réalistes et permettant d'atteindre l'objectif visé en détaillant les étapes de manière rigoureuse et en utilisant des schémas ou tableaux pour clarifier le propos ;
- de soigner l'orthographe (accents, ponctuation, accords, unités...), de produire des phrases simples et courtes et de relire attentivement leur copie.

Fait à Limoges le 30 avril 2026

Emmanuel BLANCHER
Inspecteur de l'Éducation nationale
Président de la commission Sciences et technologie

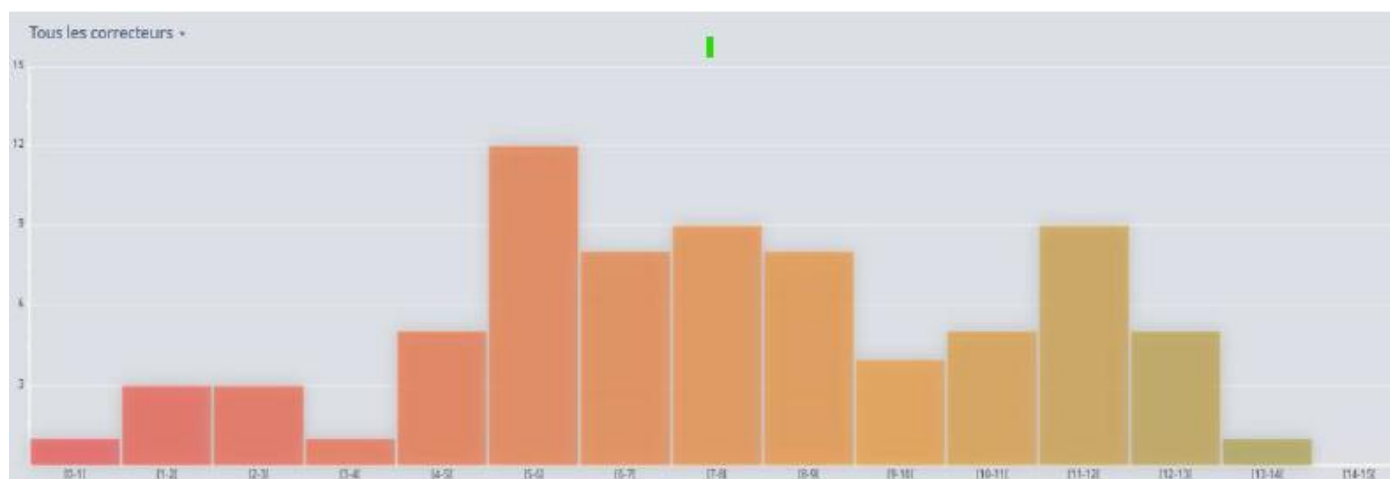
CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET EMC- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite d'Histoire-Géographie et EMC

Nombre de candidats ayant composé : 74 (sur 148 candidats)

Echelle des notes : 0,25 à 13,50 (39 copies inférieures à 10, soit 53%)

Moyenne : 7,56 (contre 8,19 en 2025)



1) Éléments relatifs au sujet de l'épreuve

Il n'y avait pas de composante histoire cette année. Le sujet de géographie portait sur l'étude de paysages au cycle 2, à travers l'exemple de la montagne. Le sujet d'EMC portait sur la culture de l'engagement et notamment la notion de bien commun.

Les deux sujets concernaient des élèves de CE2. Des liens pertinents pouvaient être faits entre les deux corpus documentaires, à travers l'éducation au développement durable.

Géographie (majeure)

Le sujet portait sur l'élaboration d'une séquence d'apprentissage sur l'identification de paysages, à partir des massifs montagneux.

Le corpus documentaire comportait 10 pages très complètes sur le sujet. Outre un extrait du programme de questionnement du monde au cycle 2, et notamment le sous-thème « identifier des paysages », les candidats disposaient de plusieurs documents exploitables avec des élèves de CE2 et d'autres leur permettant d'identifier les principaux enjeux notionnels du sujet : définition d'une montagne, spécificités du relief et du climat, saisonnalité forte, végétation caractéristique, aménagements du territoire par l'homme, tourisme.

Une séance au choix devait être détaillée. Si le sujet stipulait qu'il fallait indiquer le nombre et le titre des séances, il n'était pas écrit que les objectifs et les compétences travaillés devaient figurer. Ces deux points ont fait l'objet d'une valorisation dans le barème.

EMC (mineure)

Le sujet comportait deux documents : un rappel des programmes (« l'engagement pour le bien commun ») et une affiche de sensibilisation aux gestes éco-responsables à la montagne. Il était demandé aux candidats de juger de la pertinence de ce document pour construire la notion de bien commun avec des élèves de CE2, puis d'en proposer une définition à leur portée. Les candidats pouvaient choisir de s'appuyer sur un autre document/une situation de leur choix, hors corpus.

Ont été valorisés les candidats ayant indiqué clairement que l'enseignement de cette notion avait pour objectif une modification des comportements individuels pour un bien commun plus durable.

2) Éléments relatifs aux productions des candidats

De manière générale, l'épreuve d'EMC a été plus échouée que celle de géographie, le sujet ayant été moins bien cerné.

Moyenne générale en géographie : 6,94/14 (notes s'échelonnant de 1 à 10,75)

Moyenne générale en EMC : 2,58/6 (notes s'échelonnant de 0,50 à 4,75)

Points positifs soulignés par le jury :

Depuis deux ans, la plupart des candidats tiennent compte des recommandations émises par le jury années après années sur le fait de ne pas présenter le corpus documentaire de manière exhaustive en guise d'introduction.

Dans l'ensemble, les deux sujets ont été traités, ce qui suppose une bonne gestion du temps de l'épreuve, et les candidats ont su s'appuyer sur les documents proposés pour structurer leurs réponses, de manière plus ou moins efficiente.

Des efforts ont été faits pour proposer des séances reprenant les éléments attendus dans le barème : titres, objectif d'apprentissage, compétences, savoirs et lexique disciplinaire.

Le choix des documents sélectionnés par les candidats pour travailler avec les élèves était justifié la plupart du temps, mais parfois trop succinctement. Toutefois, ils proposent majoritairement des photographies ou des schémas plutôt que des textes.

Les bonnes copies se sont distinguées :

- en reprenant bien les attendus de l'épreuve : thèmes contextualisés, notions à travailler, objectifs et compétences définis. Les étapes d'apprentissage étaient cadrées, les consignes précises, le travail des élèves, la différenciation et le rôle de l'enseignant pris en compte ;
- en utilisant un lexique rigoureux, propre à ces deux disciplines ;
- en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires précises et adaptées à des élèves de CE2 ;
- en faisant des liens entre les deux sujets ;
- en proposant des liens avec d'autres disciplines (notamment les arts visuels).

Insuffisances relevées par le jury :

Plusieurs remarques recoupent celles des années passées.

- Des lacunes orthographiques et syntaxiques pénalisantes : les candidats ont perdu 1,92 points en moyenne, avec une forte pénalisation au niveau des accents absents ou erronés et de la ponctuation erratique.
- Un manque de contextualisation du thème dans les programmes, alors que des extraits précis étaient à la disposition des candidats. La majorité ne prend pas le temps de présenter les attendus des programmes en introduction.
- Persistance de la confusion entre « objectif d'apprentissage » et « compétence travaillée ».
- Des lacunes disciplinaires importantes (contenus, épistémologie). Les définitions de bien commun et de montagne étaient souvent approximatives ou erronées. Des copies présentaient des contresens. La méthodologie du travail sur document est également à revoir.

Exemples :

- ✓ définitions non scientifiques d'une montagne, sans que l'on sache si c'était par manque de connaissances, par une lecture trop rapide du corpus [une définition « adulte » était présente] ou par manque de rigueur en raison du jeune âge des élèves : langage pseudo-géométrique comme « pyramide », imagé comme « un pic qui a l'air de toucher le ciel », erroné comme « une grande colline » ou « un plateau qui s'élève », etc. ;
- ✓ le mot « verdure » récurrent pour désigner la végétation ;
- ✓ absence du mot altitude dans de nombreuses copies en géographie ;
- ✓ confusion entre les mots « montagne » et « relief » (ce dernier est globalement peu maîtrisé), entre « bien commun », « intérêt général » et « développement durable » ou encore entre « climat » et « météo ».

Certaines confusions paraissent dues à des erreurs de compréhension lors de la lecture des documents proposés.

Exemple : en géographie, au début du document 4, il était écrit que « *Au sens premier, la montagne est la forme du relief caractérisée par une élévation importante, une déclivité des versants et une superficie étendue. Avec les plaines, les plateaux, les collines, etc., elle est l'une des formes du modelé de l'écorce* ».

terrestre. » Certains candidats ont compris qu'il y avait des plaines, des plateaux et des collines dans les montagnes...

- Un manque de réflexion sur les aspects didactiques et pédagogiques. On ne voit pas assez ce que font le PE et les élèves.

- Une méconnaissance des compétences disciplinaires et transversales issues des programmes officiels. Certaines copies n'en présentent pas.

- Des propositions de différenciation pédagogique peu développées.

- Absence d'évaluation dans beaucoup de copies.

- Manque de précisions sur les traces écrites. La plupart du temps, seule la forme est évoquée (leçon à copier, carte mentale, carte avec légende) mais pas le fond. Le barème valorisait les traces co-écrites avec les élèves.

Remarques propres au sujet d'EMC :

Très peu de copies ont resitué le thème dans « la culture de l'engagement ».

Les candidats ont confondu le sujet avec une séance d'EDD. Très peu ont expliqué le mot « bien » dans « bien commun », ne traitant que d'intérêt général.

Dans la majorité des copies, l'aspect pédagogique a été négligé, notamment l'évaluation des apprentissages.

Les bonnes copies ont proposé des situations en lien avec le vécu des élèves pour agir sur les comportements individuels.

Remarques propres au sujet de géographie :

Les connaissances disciplinaires apparaissent globalement fragiles (voir remarques ci-dessus), avec des notions souvent mal maîtrisées ou imprécises.

Il est à noter que le document 10 portait une ambiguïté dans la mesure où la consigne qui avait été donnée aux élèves était de dessiner « un beau paysage » et non une montagne (paysage familier pour les élèves qui avaient réalisé ces dessins). La notion de « beau » a été occultée par les candidats, ce qui aurait évité des arguties sur la présence d'un soleil et d'oiseaux sur la plupart des productions. En revanche, peu de candidats ont su dire que leurs propres élèves n'étaient pas forcément familiers des paysages de montagne et qu'ils auraient proposé une consigne plus adaptée pour obtenir des représentations de montagnes.

3) Recommandations pour les futurs candidats

Au vu des remarques précédentes, il est conseillé aux futurs candidats de porter leur attention sur trois points essentiels.

Conseils d'ordre méthodologique :

Bien assimiler le sujet afin d'éviter un hors sujet. En EMC, cela a souvent été le cas cette année.

Justifier l'utilisation de documents, en lien avec les attendus des programmes et l'âge des élèves.

Préciser le rôle du maître et la tâche de l'élève, les consignes.

Mobiliser des ressources hors dossier pertinentes, si possible dans l'environnement des élèves.

Conseils d'ordre rédactionnel et orthographique :

L'introduction doit montrer que le candidat sait contextualiser le thème proposé dans le cadre des programmes.

Être plus rigoureux au niveau de l'orthographe et de la syntaxe, lorsqu'on se destine à la fonction d'enseignant.

Cette attention doit porter sur les accents et la ponctuation.

Conseils d'ordre didactique et pédagogique :

Choisir des documents (ou des extraits) adaptés au niveau de classe indiqué.

S'appuyer sur les extraits de programmes pour se fixer des objectifs d'apprentissage et construire une séquence cohérente.

Utiliser un lexique disciplinaire rigoureux, même avec des élèves de CE2, pour éviter les approximations, voire les contre-vérités (voir remarque plus haut sur le lexique disciplinaire).

Expliciter les démarches pédagogiques proposées et les modalités de mise en oeuvre, en ne se contentant pas de nommer les différentes phases d'une séance.

La prise en compte des élèves à besoins particuliers et les propositions de différenciation pertinentes sont appréciées, au-delà du simple « accompagnement d'un groupe de besoin » où l'enseignant fait le travail à la place de l'élève.

Fait à Limoges le 30 avril 2026

Delphine Ayrat

IEN IEF Valeurs de la République

Présidente de la commission Histoire-Géographie-EMC

CRPE SESSION 2026 - ÉPREUVE D'ARTS- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Commission chargée de la correction de l'épreuve écrite d'Arts

1-Répartition des commissions

56 copies ont été corrigées pour l'épreuve d'arts selon la répartition :
43 externe public – 7 interne public – 4 externe privé – 2 interne privé
Le Jury est organisé en 4 commissions

2-Répartition des notes

Externe public :

Note minimale : 2/20 – Note maximale : 17,25/20 – moyenne : 8,91/20

Interne public :

Note minimale : 4,25/20 – Note maximale : 12/20 – moyenne : 7,59/20

Externe privé :

Note minimale : 3,5/20 – Note maximale : 8/20 – moyenne : 7,25/20

Interne privé :

Note minimale : 3,5/20 – Note maximale : 7/20 – moyenne : 5,25/20

3-Éléments de réflexion sur le sujet

La forme des sujets :

Les sujets proposés respectent les attentes de l'épreuve en combinant analyse de documents et conception pédagogique. Ils évaluent à la fois les connaissances disciplinaires, la culture artistique et la capacité à élaborer une démarche d'enseignement cohérente et progressive.

Les consignes sont claires dans l'ensemble, mais demandent une lecture attentive pour en comprendre tous les enjeux. Il s'agit de sujets classiques : une fiche de préparation en arts plastiques à concevoir et une séance d'éducation musicale à analyser.

Le corpus, riche et aidant, facilite le traitement du sujet. Enfin, l'ensemble est équilibré, tant par la répartition entre les cycles (cycle 2 et cycle 3) que par la diversité des épreuves (construction et analyse de séance).

Le sujet éducation musicale :

Le sujet d'éducation musicale propose une analyse critique d'une fiche de préparation d'une séance d'écoute, ce qui engage les candidats dans une posture réflexive attendue. Il mobilise des compétences d'analyse didactique et pédagogique, en lien avec les programmes du cycle 3 (écouter, comparer, échanger, argumenter). Toutefois, certains candidats ont rencontré des difficultés à dépasser une lecture descriptive du document pour proposer une analyse critique approfondie.

Même si l'œuvre musicale fait partie du corpus, Il s'agit d'une chanson intitulée « Tango » alors qu'elle ne répond pas aux caractéristiques musicales du tango. Ceci peut être source d'ambiguïté.

Le sujet d'arts plastiques :

Le sujet d'arts plastiques invite à concevoir une fiche de préparation autour de la question de la représentation au cycle 2. Il permet de mobiliser des compétences en didactique des arts plastiques, notamment autour de la diversité des pratiques graphiques et du dessin comme moyen d'expression.

Les attendus impliquent une articulation entre références artistiques, objectifs d'apprentissage et mise en œuvre pédagogique, ce qui a pu mettre en difficulté certains candidats.

4-Commentaires généraux sur les copies

Comment sont traitées de manière générale les composantes ?

Les copies montrent une compréhension globale des attendus de l'épreuve. Toutefois, on observe une tendance à des réponses descriptives, notamment dans l'analyse des documents, au détriment d'une véritable problématisation et d'une justification didactique approfondie.

D'une manière générale les composantes sont traitées de façon très superficielle et les candidats ne parviennent pas à bien problématiser le sujet.

Précisions sur la composante arts plastiques :

Les candidats proposent généralement des séquences structurées et cohérentes, avec une progression identifiable. Les références artistiques sont présentes mais leur exploitation reste souvent superficielle. Les notions plastiques (ligne, forme, composition, geste) sont insuffisamment explicitées.

Dans le cas de la conception d'une fiche de préparation, on a l'impression que les candidats réutilisent un modèle préexistant, qu'ils tentent d'adapter au sujet avec difficulté. Cela révèle une absence de réflexion approfondie sur la problématique spécifique posée.

Précisions sur la composante éducation musicale :

Les copies témoignent d'une compréhension des enjeux de l'écoute musicale, mais l'analyse critique reste souvent limitée. Les candidats peinent à identifier précisément les enjeux didactiques des situations proposées et à formuler des propositions d'amélioration pertinentes.

L'analyse critique n'a pas toujours été construite avec un plan clair. Certaines copies semblaient écrites au fil de la plume.

Dans certaines copies, seuls les points négatifs ressortent de l'analyse de la fiche de préparation en éducation musicale. Les points positifs peuvent être absents.

En termes d'organisation sur les copies (structuration, lisibilité ...) :

L'orthographe et la maîtrise de la langue :

Les abréviations (par exemple « la fiche de prep. ») sont à éviter

On rappelle que la discipline scolaire « arts plastiques » est au pluriel.

Le soin apporté à l'écriture (l'expression et la graphie) apporte une lisibilité nécessaire.

Chaque candidat aurait intérêt à porter un soin attentif à la langue qui est évaluée en tant que telle et qui permet de mettre en valeur les contenus abordés.

Parfois des phrases sont incorrectes, des formulations lourdes et répétitives, beaucoup d'erreurs orthographiques (une copie avec 57 erreurs) : Beaucoup de copies ont – 2,5 points de pénalité (plus d'1/3). Certaines copies présentent des erreurs d'accords verbes, d'homophones grammaticaux et de pluriels.

Le nombre d'erreurs peut augmenter au fil de la copie (ceci rappelle que le travail de composition est une épreuve d'endurance conditionnée par la fatigue et demande une vraie préparation).

Des copies peuvent être quasiment illisibles (5 / 56)

Une ponctuation et des accents souvent aléatoires voire totalement absents.

La rédaction de l'introduction et de la conclusion :

Les introductions, lorsqu'elles sont présentes, restent souvent descriptives et peu problématisées, tandis que les conclusions sont parfois absentes ou se limitent à une simple reformulation. Certaines copies manquent totalement de structure, sans introduction, conclusion ni organisation en parties.

De nombreuses introductions comportent en outre des généralités peu pertinentes et sans lien avec le sujet, ce qui nuit à la gestion du temps, et le plan n'est pas toujours annoncé. Une rédaction structurée est pourtant attendue, avec introduction, développement et conclusion pour chaque partie.

En arts plastiques, la présentation sous forme de tableau a souvent amélioré la lisibilité (phases, dispositifs, rôles). Les meilleures copies se distinguent par une organisation claire et une justification précise de chaque étape de la séance.

La prise en compte des œuvres :

Les œuvres sont généralement identifiées, mais leur analyse reste descriptive. Les liens avec les apprentissages des élèves sont rarement explicités. Les œuvres ont trop souvent été utilisées comme modèles et non référents.

Certains candidats ne semblent ne pas connaître les 12 œuvres qui sont pourtant au programme. Ils n'apportent aucune précision à leur sujet, qui pourrait montrer qu'ils ont étudié l'œuvre, et ne font souvent qu'en citer le titre.

Les œuvres plastiques ont été globalement citées (pour tout ou partie), mais finalement peu utilisées. Quand il y en a eu, les apports culturels ont principalement concerné Sorti de poche de Pierre Alechinsky. Si leur technique a été évoquée, les œuvres du corpus ont été dans l'ensemble peu analysées du point de vue de la démarche et des modalités de réalisation.

L'œuvre musicale (qui fait partie du corpus) ne semblait pas vraiment étudiée par certains candidats : très peu d'éléments d'analyse de la chanson venaient enrichir les copies (dans l'introduction, par exemple).

Les justifications des choix didactiques :

Les justifications et argumentations ont souvent été négligées. Elles ont été particulièrement visibles et mises en avant lorsque le candidat a traité le sujet sous forme de tableau (tant pour la construction de séance que la critique de séance).

En arts plastiques, les justifications des choix pédagogiques et didactiques n'ont pas toujours été opérés. Cela est au détriment du candidat qui ne démontre pas sa bonne compréhension de l'action enseignante.

Les points positifs et les écueils relevés dans l'analyse critique n'ont pas toujours été justifiés, ce qui ne permettait de mettre en valeur les connaissances didactiques de la discipline.

5-Commentaires par composante sur les copies

L'ordre de traitement des épreuves : La quasi-totalité des copies traitent en premier la composante arts plastiques (2 copies sur 56 ont débuté par l'éducation musicale). La seconde épreuve (éducation musicale) a souvent été moins développée que la première et traitée plus rapidement.

Les notions artistiques, plastiques et musicales

La notion d'ostinato, dont une définition trop lacunaire se trouvait dans la phase d'institutionnalisation de la fiche de préparation, n'a pas été reformulée, complétée ou précisée.

Les connaissances sont généralement très superficielles et quasiment jamais enrichies de connaissances culturelles personnelles des candidats.

Forme des introductions :

Le candidat n'a pas intérêt à paraphraser le sujet en listant simplement les pièces du dossier. Par contre, commenter le dossier en lien avec le sujet est indispensable pour manifester sa compréhension notionnelle, sa sensibilité et sa capacité analytique.

Trop souvent les œuvres proposées sont occultées dans l'introduction ce qui peut occasionner le fait que les candidats passent à côté du sujet, du moins en partie.

La contextualisation :

Même si certaines copies évoquent que la séance proposée en arts plastiques s'inscrit dans une séquence d'apprentissage, le contenu de cette dernière n'est pas toujours mentionné.

La contextualisation de la séance d'arts plastiques dans une séquence a été parfois oubliée.

Les collaborations partenariales :

Très peu évoquées (on peut trouver la référence à une visite de musée par exemple mais pas de véritable réflexion sur des mises en projets partenariaux).

Les notions d'évaluation et de prise en compte des besoins :

Dans le dispositif d'apprentissage pour les arts plastiques comme pour l'éducation musicale, l'évaluation est très rarement prise en compte. Par contre certaines copies évoquent la prise en compte de besoins spécifiques de certains élèves.

Plus spécifiquement en éducation musicale :

Dans les situations de remédiation, trop peu de mise en activité sont proposées comme par exemple un travail sur un motif rythmique d'accompagnement répété.

L'équilibre perception/production n'est pas souvent respecté.

Plus spécifiquement en arts plastiques :

Beaucoup de copies ont mal exploité le dossier et les œuvres, alors qu'il fallait analyser la diversité du dessin à travers techniques, effets plastiques et démarches artistiques. Certains candidats se sont écartés du sujet en privilégiant des techniques mixtes ou l'expression des émotions, confondant avec une autre thématique des programmes.

La contextualisation dans une séquence était attendue, sans excès de détail. Les objectifs devaient être à la fois plastiques, culturels, langagiers et comportementaux. Si les activités pratiques étaient globalement présentes, la verbalisation et le lien aux savoirs plasticiens étaient parfois insuffisants, tout comme le référencement culturel.

Enfin, la présentation des œuvres devait favoriser une découverte sensible plutôt qu'un modèle préalable : les approches trop directives ont été pénalisées.

6-Conseils et recommandations :

- Etre Vigilant à l'orthographe
- Veiller à avoir une écriture lisible
- Eviter les abréviations
- S'appuyer davantage sur les documents du corpus pour problématiser plus finement le sujet
- Avoir une connaissance plus approfondie des œuvres au programme
- Faire preuve d'une certaine culture artistique en citant d'autres œuvres permettant de faire des liens et/ou d'élargir le propos.
- Apporter de l'importance à l'introduction qui ne doit pas « tourner autour » de généralités mais qui, au contraire, doit permettre d'annoncer le sujet traité et le plan. Ne pas perdre de temps avec des généralités.
- De la même façon, structurer la conclusion qui doit rendre compte de manière succincte des principaux points traités.
- Organiser en amont son propos en élaborant un plan.
- La copie, quelle que soit le type de sujet, doit permettre d'évaluer sans équivoque les connaissances pédagogiques et didactiques de la discipline.

Fait à Limoges le 30 avril 2026
Sébastien PEAUDECERF
Inspecteur de l'Education Nationale
Président de la commission Arts

CRPE 2026

RAPPORT D'ADMISSION

ORAL D'ADMISSION

Epreuve de Leçon

CRPE 2026

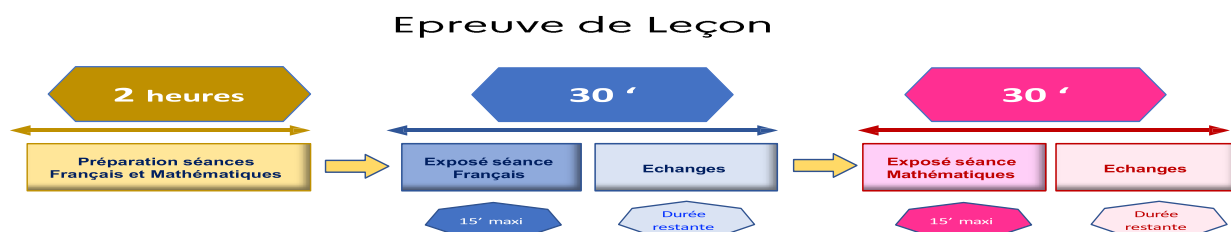
1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de deux heures à partir d'un dossier, **l'épreuve** dure 1 heure et se déroule comme suit.

- **Français** (30 minutes) : l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie, appréciée sur 10 points.

- **Mathématiques** (30 minutes) : l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie, appréciée sur 10 points.

L'épreuve est notée sur 20 (cumul des deux notations sur 10), affectée du coefficient 4, la note 0 est éliminatoire.



Un dossier est proposé en appui de l'épreuve.

Le corpus est constitué de 6 à 8 pages, la première page rappelle la nature de l'épreuve, les pages suivantes exposent le sujet en Français et les documents associés, le sujet en Mathématiques et les documents associés. Pour chaque partie, Français puis Mathématiques, les documents – quatre au maximum – peuvent être des extraits des programmes officiels, des repères annuels de progression ou attendus de fin d'année, des extraits de ressources didactiques ou pédagogiques, des travaux d'élèves ou des extraits de manuels...

Pour chaque sujet, sont précisés :

- le domaine relevant de la discipline (par exemple, « nombres et calculs », « grandeurs et mesures », « lecture », « rédaction », etc ...),
- le cycle d'enseignement et le niveau de classe,
- la période scolaire dans laquelle se déroule la séquence,
- les particularités de la séquence,
- la place de la séance dans la séquence,
- la consigne spécifique propre au sujet.

2. Observations et constats

Qualitatif de l'exposé (développement des composantes pédagogiques de la séance ou de la séquence, objectifs précis d'apprentissage, modalités opérationnelles (supports, groupements, rôle de l'enseignant...) différenciation et évaluation, prolongements

Les commissions soulignent une bonne appropriation des attendus formels de l'épreuve. Les échanges avec le jury sont généralement courtois et fluides.

Les jurys soulignent que la majorité des candidats connaissent désormais les attendus formels de l'épreuve.

Les exposés sont généralement structurés (introduction, présentation du contexte et des documents), inscrivent la séance dans une séquence et respectent la durée attendue (entre 10 et 15 minutes). Les meilleurs candidats s'appuient sur une analyse pertinente du corpus documentaire, qu'ils mobilisent au service de leur proposition pédagogique.

Les commissions rappellent qu'un exposé court (moins de 8 minutes environ) pénalise fortement les candidats.

Toutefois, les présentations demeurent souvent trop générales et peinent à rendre compte de l'opérationnalité de la séance.

Certaines présentations apparaissent « plaquées » ou stéréotypées, les mêmes phases de séance reviennent systématiquement, les modalités pédagogiques restent souvent générales et peu opérationnelles.

Les objectifs d'apprentissage, les consignes, les modalités de travail, les supports et les gestes professionnels de l'enseignant ne sont pas toujours explicités avec suffisamment de précision.

Les candidats décrivent fréquemment les différentes phases de la séance sans détailler les procédures attendues, les réponses possibles des élèves ni les remédiations envisagées.

Les jurys relèvent un phénomène récurrent : les candidats mobilisent un vocabulaire didactique riche ; ils peinent souvent à définir précisément les notions utilisées ou à les illustrer.

Les programmes et documents institutionnels sont globalement connus, mais : les guides pédagogiques sont peu exploités ; les références théoriques restent limitées ; certains candidats citent des concepts ou auteurs sans réelle maîtrise de leurs travaux.

La différenciation est régulièrement évoquée mais reste souvent limitée à des adaptations ponctuelles.

De nombreux candidats décrivent des intentions pédagogiques sans expliquer concrètement leur mise en œuvre ; annoncent des « stratégies », « procédures », « manipulations » ou « enseignement explicite » sans être capables de les illustrer ; peinent à détailler les consignes données aux élèves ; n'anticipent pas suffisamment les réponses des élèves, les erreurs possibles et les remédiations ; proposent des séances où les élèves sont davantage mis en activité qu'en situation réelle d'apprentissage.

Les jurys attendent davantage d'anticipation des obstacles d'apprentissage et une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des élèves.

La différenciation est fréquemment évoquée mais rarement pensée de manière approfondie.

Les jurys observent que : elle se réduit souvent à une reformulation de consigne ; elle consiste parfois uniquement à diminuer la quantité de travail ; elle est davantage pensée comme remédiation que comme anticipation ; les outils concrets de prise en compte de l'hétérogénéité sont peu connus.

Les commissions attendent davantage de références à l'école inclusive, à l'accessibilité des apprentissages et à une véritable conception universelle des situations d'enseignement.

Les prolongements, les modalités d'évaluation et les perspectives de réinvestissement mériteraient également d'être davantage développés.

Les prestations les plus convaincantes se distinguent par leur réalisme, leur cohérence pédagogique, leur capacité à articuler les documents du corpus avec les choix didactiques retenus et leur aptitude à donner du sens aux apprentissages proposés.

Les meilleurs candidats se distinguent au contraire par leur capacité à : décrire précisément les actions de l'enseignant et des élèves ; expliciter les obstacles d'apprentissage ; justifier leurs choix pédagogiques ; anticiper les erreurs et proposer des ajustements pertinents.

Les prestations les plus convaincantes sont celles qui articulent : connaissances institutionnelles ; références didactiques ; expérience de terrain ; analyse critique des documents.

Échanges/ entretien (maîtrise des savoirs / argumentation ou illustration du propos / structuration / communication et interaction avec le jury : réactivité, fluidité, qualité de l'expression)

Les échanges avec le jury se déroulent dans un climat globalement serein.

Les candidats font preuve d'une attitude professionnelle adaptée et cherchent, dans leur grande majorité, à répondre aux sollicitations du jury et à réajuster leurs propositions lorsque cela est nécessaire.

Les écarts observés tiennent principalement à la maîtrise des savoirs et à la capacité d'argumentation. Certains candidats restent dans la paraphrase des documents ou dans l'énoncé de principes généraux, tandis

que les plus solides sont capables de justifier leurs choix, d'analyser les situations proposées et de mobiliser des connaissances disciplinaires, pédagogiques et didactiques précises.

Les jurys relèvent également l'utilisation fréquente d'un vocabulaire spécialisé dont la définition et les implications ne sont pas toujours maîtrisées. La réactivité, la précision des réponses et la capacité à illustrer les propos par des exemples concrets constituent des éléments particulièrement valorisés.

Les programmes et documents institutionnels sont globalement connus, mais les guides pédagogiques sont peu exploités, les références théoriques restent limitées, certains candidats citent des concepts ou auteurs sans réelle maîtrise de leurs travaux.

Les prestations les plus convaincantes sont celles qui articulent : connaissances institutionnelles ; références didactiques ; expérience de terrain ; analyse critique des documents. Elles témoignent d'une réflexion professionnelle construite, d'une réelle capacité d'analyse et d'une communication fluide et argumentée.

Points spécifiques à la leçon de français

Les résultats observés en français apparaissent globalement plus satisfaisants qu'en mathématiques. Les connaissances relatives à l'apprentissage de la lecture, au principe alphabétique, aux relations graphème-phonème ou à la production d'écrits sont généralement maîtrisées.

Les commissions identifient néanmoins plusieurs points de vigilance. L'exploitation du corpus documentaire demeure parfois insuffisante et certains candidats s'éloignent des attendus du sujet. Les connaissances en étude de la langue restent inégales, notamment concernant certaines notions grammaticales. Les situations d'apprentissage sont fréquemment centrées sur l'activité proposée plutôt que sur l'objectif visé. Les jurys soulignent également une mobilisation encore trop limitée du langage oral comme levier d'apprentissage, en particulier aux cycles 2 et 3.

En maternelle, les spécificités des apprentissages du cycle 1 demeurent insuffisamment maîtrisées : les ateliers proposés manquent parfois d'ambition pédagogique et s'apparentent davantage à des activités occupationnelles qu'à de véritables situations d'apprentissage. Faible prise en compte du développement de l'enfant, difficultés à organiser l'ensemble de la classe.

Les candidats les plus performants sont ceux qui articulent clairement objectifs, contenus d'enseignement, démarches pédagogiques.

Points spécifiques à la leçon de mathématiques

Les rapports des jurys convergent pour souligner une fragilité plus marquée des connaissances disciplinaires et didactiques en mathématiques. Des confusions entre aire et périmètre. Une maîtrise insuffisante des fractions. Les notions relatives aux fractions, aux nombres décimaux, au système de numération ainsi qu'à certains concepts fondamentaux font régulièrement apparaître des erreurs ou des approximations. Les notions fondamentales ne sont pas toujours stabilisées.

*Les candidats rencontrent souvent des difficultés à expliciter les procédures mathématiques mobilisées, à analyser les erreurs des élèves et à identifier les obstacles d'apprentissage, expliciter les attendues. La place de la manipulation, de la verbalisation et du passage progressif vers l'abstraction est fréquemment évoquée mais demeure insuffisamment développée dans les propositions pédagogiques. **Manipuler → verbaliser → abstraire** est fréquemment cité mais rarement réellement explicité et mis en œuvre de façon cohérente.*

Les sujets de maternelle (formes planes, motifs évolutifs), ainsi que ceux portant sur les fractions, les décimaux ou certaines notions récemment introduites dans les programmes, ont particulièrement mis en évidence ces fragilités. Les jurys constatent également une maîtrise parfois insuffisante du vocabulaire mathématique élémentaire.

Les prestations les plus réussies reposent sur une connaissance solide des notions enseignées, une analyse rigoureuse des procédures et des erreurs possibles, ainsi qu'une capacité à concevoir des situations d'apprentissage progressives, cohérentes et porteuses de sens pour l'ensemble des élèves.

Sur le plan de l'exposé, les candidats analysent réellement les documents du corpus, problématisent le sujet, contextualisent leur séance, donnent du sens aux apprentissages, concluent clairement leur présentation.

Sur le plan pédagogique, les candidats se projettent dans une classe réelle, décrivent. Les gestes professionnels, anticipent erreurs, obstacles et remédiations, proposent une différenciation pertinente.

Recommandations générales et conclusion

- Contextualiser la séance au sein de la séquence de manière à rendre visible la progressivité et l'enchaînement des apprentissages.
 - Connaître et si possible maîtriser les concepts qui réfèrent à la didactique disciplinaire comme à la didactique professionnelle.
 - Prendre en compte les programmes, les repères de progressivité et les guides des trois cycles que tout enseignant doit utiliser pour préparer sa classe en vue de s'approprier les ressources institutionnelles.
 - Structurer la séance selon une dynamique d'apprentissage veillant à la fois à garantir les acquisitions visées auprès de tous et à prendre en compte les besoins de chacun.
 - Identifier en conséquence les obstacles possibles pour les élèves afin de proposer des réajustements et des modalités de différenciation appropriées.
 - Accepter la controverse professionnelle.
 - Veiller à employer un registre de langue conforme aux attendus du référentiel métier.
 - Prendre en compte de façon précise le sujet. Le situer dans son contexte (nature de la séance demandée, contextualisation, période, niveau de classe)
 - Structurer ses propos et annoncer son plan (penser aux transitions, via l'usage de connecteurs...), construire également une conclusion.
 - Approfondir l'analyse des documents (cf. supra), en dépasser une analyse linéaire en tissant des liens avec la séance proposée et en évitant la paraphrase des documents présentés,
 - Savoir définir la nature des séances et leurs phases
 - Anticiper les difficultés des élèves et envisager une typologie d'erreurs
 - Etre précis dans les propositions de traces écrites ou affichages
 - Connaître une typologie de matériel pédagogique
 - Connaître les programmes et les repères de progression
 - S'entraîner à expliciter ses choix pédagogiques et didactiques
 - Travailler la clarté de l'oral : vocabulaire précis, structuration, gestion du temps
 - Expliciter concrètement le rôle de l'enseignant pendant l'activité. Il ne suffit pas de dire qu'il « circule dans les rangs » : il convient de décrire ses gestes professionnels, en précisant s'il observe, régle, questionne, reformule, encourage ou intervient pour relancer l'activité
- En maternelle :
- présenter les ateliers en autonomie, les modalités d'apprentissage, le rôle de l'Atsem et la relation entre l'enseignant et l'Atsem.
 - différencier groupe et atelier
- Enfin, travailler autant la forme que la fond : les candidats doivent montrer une capacité à capter l'attention d'un auditoire.

• L'exposé

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- exploiter le dossier en explicitant les motifs qui l'ont conduit à minorer éventuellement un document ou à utiliser d'autres ressources,
- exposer clairement les objectifs d'enseignement en s'appuyant sur les programmes et les guides d'enseignement, sur un déroulement cohérent et progressif de la séance ainsi que sur les choix pédagogiques justifiés par une réflexion didactique maîtrisée,
- intégrer l'activité des élèves au déroulement de séance et en produire une analyse (après hypothèse ou par anticipation) .

• L'entretien

Le jury note que les candidats sont très majoritairement ouverts à l'échange, à l'écoute des questions, ils se questionnent également, ils peuvent souvent réajuster leur propos et la séance proposée.

La posture est globalement correcte et parfois soutenue. Le jury note des liaisons inappropriées, un langage familier, des tics de langage (du coup, de base, les élèves vont bosser, on va faire notre marché ...) et parfois également des difficultés à accepter la controverse.

Les erreurs de français sont sanctionnées.

Eviter aussi les remarques « C'est une bonne question »

L'expression est parfois monocorde, sans relief ou présente une expression dynamique en interaction et en appui des questions du jury

Des termes didactiques, pédagogiques ou notionnels sont utilisés sans en maîtriser leur définition (conscience phonologique, principe alphabétique, estimation, contenance, grandeur...)

Ainsi, lorsque des expressions « stratégies » ou « procédures » ... sont utilisées, il est nécessaire d'en connaître la définition en les illustrant.

Eviter l'aspect purement descriptif de : « les élèves vont me dire, je vais leur répondre ».

Etre en capacité de proposer une alternative à une situation pédagogique.

Réfléchir à une progressivité dans la notion visée par le sujet

Lorsque le jury entre dans les détails, les réponses sont soit plus évasives ou démontrent une réelle finesse de l'analyse

Les programmes et guides sont très inégalement connus par les candidats. Certains ne peuvent pas dépasser la paraphrase des documents du sujet ; d'autres peuvent citer des éléments des guides dont des références théoriques. La connaissance des guides Eduscol permettraient un enrichissement de l'exposé sur le plan didactique. Se servir en effet des documents en appui ne suffit pas car la compréhension globale des enjeux n'apparaît pas toujours dans des extraits

Trop souvent les séances manquent d'exemples concrets. Le candidat doit réaliser l'exercice qu'il demande à ses élèves, anticiper la trace écrite de la leçon ou de l'institutionnalisation, du lexique employé dans cette trace écrite

La maîtrise des savoirs notionnels est très hétérogène entre candidats et parmi les notions (notamment "grandeurs et mesures", fractions, étude de la langue). Le travail de groupes est très souvent proposé sans que la plus-value en soit expliquée

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- approfondir et/ou prolonger les éléments mentionnés lors de l'exposé,
- témoigner d'une réflexion d'ordre didactique et pédagogique justifiée mais aussi évolutive,
- se référer utilement à des documents ou à des ressources institutionnels,
- envisager les besoins ou les difficultés des élèves dans une perspective de différenciation, de régulation et d'évaluation des réussites comme des résultats.
- travailler autant le fond que la forme : les candidats doivent montrer une capacité à capter l'attention d'un auditoire.
- faire preuve de réactivité
- maîtriser les concepts utilisés et connaître les chercheurs cités dans l'exposé car ces concepts ou bien le travail de ces chercheurs peuvent être questionnés lors de l'entretien
- contextualiser, développer et argumenter les réponses apportées aux questions
- penser à moduler sa voix : un ton monocorde peut rendre l'exposé monotone

Les commissions dressent un constat largement convergent : les candidats maîtrisent globalement la forme de l'épreuve, mais les difficultés apparaissent dès qu'il s'agit de **justifier les choix didactiques, d'expliciter les gestes professionnels, d'anticiper les apprentissages réels des élèves et de mobiliser des connaissances disciplinaires solides, particulièrement en mathématiques**. Les meilleures prestations sont celles qui parviennent à articuler analyse des documents, maîtrise des savoirs, réalisme pédagogique et réflexion professionnelle approfondie.

ORAL D'ADMISSION

Epreuve d'Entretien

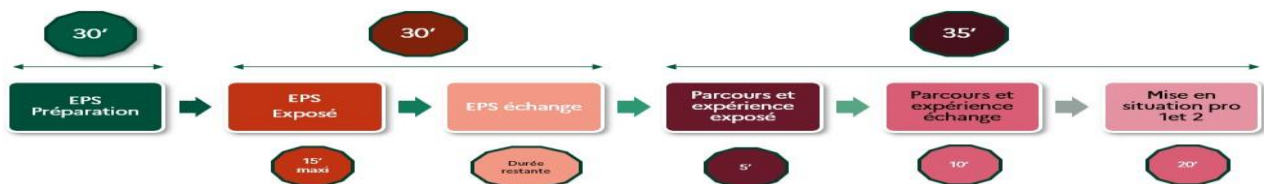
CRPE 2026

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de 30 minutes à partir d'une situation relative à la partie 1 (EPS), l'épreuve

dure 1 heure 5 minutes et se déroule comme suit.

- **Partie 1 / EPS** (30 minutes) : l'exposé au maximum de 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie, appréciée sur 10 points.
- **Partie 2 / Motivation et Aptitude à se projeter dans le métier de professeur d'école** (35 minutes) : cette partie, appréciée sur 10 points, se subdivise elle-même en trois temps (15 minutes / 10 minutes / 10 minutes) constituant une véritable nouveauté dans la composition des épreuves du CRPE.



L'épreuve est notée sur 20 (cumul des deux notations sur 10), affectée du coefficient 2, la note 0 est éliminatoire.

2. Observations et constats

PARTIE 1 / EPS

Pour l'académie de Limoges, les APSA suivantes ont été retenues :

- Jeux et sports collectifs,
- Athlétisme,
- Natation,
- Danse.

Le sujet est précisé selon plusieurs points essentiels :

- le cycle d'enseignement,
- le niveau de classe,
- l'attendu de fin de cycle,
- le constat établi à partir de besoins ou d'obstacles rencontrés au travers d'une séquence d'apprentissage,
- la question proprement dite permettant de répondre au contexte et à la problématique énoncés.

• Capacités attendues pour l'exposé (Durée moyenne : 9 mn)

-donner des connaissances lisibles sur l'APSA proposée (connaissances générales dans le domaine de l'EPS

/ connaissance des compétences du socle / connaissance des aspects réglementaires - notamment en natation) ;

-proposer une à plusieurs situations d'apprentissage adaptées au développement des élèves, comprenant notamment la situation de l'évaluation ;

-appréhender le rôle et la place de l'enseignant dans son acte d'enseignement ;

- illustrer le propos en s'appuyant sur des exemples concrets ;

-témoigner d'une aisance dans l'expression

- **Capacités attendues pour l'entretien**

- répondre précisément aux questions posées : sont attendues et appréciées des réponses précises et concises, une réponse trop générale ou évasive n'est jamais très satisfaisante, une longue introduction est inutile ;
- mettre en relation la réponse avec les programmes EPS, ce qu'il convient de « faire apprendre dans l'APSA » et la connaissance de l'enfant, particulièrement par la prise en compte du développement physiologique et psychologique de celui-ci et donc de ses besoins autant que de ses aptitudes ;
- prendre appui sur les connaissances didactiques de l'APSA et sur la pédagogie de l'EPS : la pratique, l'expérience sont ici une aide évidente pour le « comment faire apprendre », les références aux pratiques observées ou vécues durant des stages d'observation ou de pratique accompagnée peuvent être en ce sens très utiles et pertinentes et mériteront d'être signalées comme références ou comme illustrations du propos ;
- montrer comment une expérience ou une pratique ciblée peuvent aider à enseigner l'EPS : à ce titre, peuvent être mentionnées la participation à des rencontres USEP ou la contribution à des activités périscolaires, la pratique personnelle est aussi un atout pour comprendre et ressentir les problèmes posés aux élèves par une APSA ;
- témoigner d'une fluidité dans l'expression et d'une flexibilité dans la communication

Exposé : constats généraux

Dans l'ensemble, les candidats respectent le format attendu de l'exposé. La durée observée varie généralement entre neuf et douze minutes. Les prestations les plus convaincantes s'appuient sur une présentation structurée, organisée autour d'une analyse explicite de la problématique proposée. Les meilleurs candidats prennent soin de contextualiser leur proposition, d'explicitier les enjeux de l'enseignement de l'EPS, de situer la séance dans une séquence d'apprentissage et d'identifier clairement les objectifs poursuivis.

Points forts :

Les jurys ont particulièrement apprécié les exposés qui articulent de manière cohérente les dimensions pédagogiques, didactiques, organisationnelles et sécuritaires. Les candidats les plus performants présentent des situations d'apprentissage réalistes, progressives et adaptées aux caractéristiques des élèves. Ils démontrent leur capacité à prendre en compte la gestion du temps, de l'espace, du matériel et du groupe-classe tout en favorisant un engagement moteur important de l'ensemble des élèves.

Les meilleures prestations témoignent également d'une bonne connaissance des programmes, du socle commun, des attendus de fin de cycle et du cadre réglementaire de l'enseignement de l'EPS. Les choix pédagogiques sont explicités et justifiés. Les situations proposées intègrent des variables didactiques permettant de faire évoluer les apprentissages et prennent en compte l'hétérogénéité des élèves ainsi que les besoins éducatifs particuliers.

L'utilisation du tableau mis à disposition constitue un élément positif lorsqu'elle permet de clarifier l'organisation de la séance ou de représenter schématiquement une situation complexe. Les présentations visuelles facilitent la compréhension du propos et contribuent à la qualité de la communication.

Points faibles :

Certaines prestations demeurent toutefois insuffisamment développées ou peinent à répondre précisément à la problématique posée. Les situations d'apprentissage apparaissent parfois trop simples, peu évolutives ou insuffisamment ancrées dans la réalité d'une classe. Dans plusieurs cas, les variables didactiques sont absentes ou mobilisées de manière superficielle.

Les jurys relèvent également des connaissances parfois fragiles concernant les APSA et leurs enjeux didactiques. Les références aux textes institutionnels, aux horaires d'enseignement, aux champs d'apprentissage, aux attestations ou aux dispositifs réglementaires demeurent inégales selon les candidats.

Vigilance concernant la sécurité des élèves

La question de la sécurité reste un point majeur de vigilance. Certaines propositions ne prennent pas suffisamment en compte les responsabilités de l'enseignant ou les conditions d'encadrement des activités.

De même, le temps d'activité effective des élèves apparaît encore trop souvent insuffisant en raison d'organisations générant de longues périodes d'attente ou de rôles peu pertinents.

PARTIE 2 / MOTIVATION – APTITUDE A SE PROJETER DANS LE METIER DE PROFESSEUR D'ECOLE

Cette seconde partie se déroule en deux phases et trois temps distincts.

-La première phase correspond à un temps d'échange de 15 minutes : elle débute par une présentation du candidat d'une durée de cinq minutes maximum, relative aux éléments de son parcours ainsi qu'aux expériences qui l'ont conduit à se présenter au CRPE, en valorisant des travaux de recherche, des enseignements suivis, des stages, un engagement associatif ou encore des périodes de formation à l'étranger. Suite à cette présentation, un échange avec le jury se déroule pendant 10 minutes.

Il s'agit bien pour les candidats de faire valoir leurs motivations et de montrer leur capacité à se projeter dans le métier d'enseignant.

Durant les cinq minutes de présentation, la majorité des candidats s'appuie sur les éléments de la fiche de candidature dont dispose le jury. L'enjeu est d'éviter un simple récit chronologique du cursus suivi et des activités réalisées précédemment.

Les prestations de qualité s'attachent à expliciter des liens entre les éléments du CV et le métier de professeur des écoles envisagé. Il ne s'agit pas de s'inventer une motivation, ni de réécrire un parcours antérieur en l'enjolivant, mais bien de mobiliser les éléments pertinents de son cursus pour questionner la motivation et préciser le plus adéquatement possible la représentation du métier d'enseignant.

-La seconde phase de l'échange d'une durée de 20 minutes doit permettre au jury, au travers de 2 mises en situation professionnelle (10 minutes pour chacune) d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République dont la laïcité et les exigences du service public ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les « mises en situation », l'une d'enseignement, l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe), font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe.

Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il aura pris soin de bien identifier, de cerner dans son contexte, et d'appréhender dans une démarche de résolution.

Pour chacune des deux situations, l'entretien dure 10 minutes, structuré autour de deux questions principales posées par le jury après la lecture de la situation. Ces deux questions figurent dans les attendus de l'épreuve accessible aux candidats dans l'arrêté de présentation du CRPE :

- 1) *Quelles sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles qui sont en jeu dans cette situation ?*
- 2) *Comment analyser-vous cette situation et quelles pistes de solution envisagez-vous ?*

Les réponses peuvent développer ces deux aspects dans le cadre d'un propos interactif ou transverse mais viseront surtout à les articuler à bon escient pour éviter un traitement scindé trop théorique ou artificiel.

La pertinence des réponses apportées s'avère très hétérogène. Un traitement superficiel ou approximatif prédomine par manque de connaissance des situations réelles, par défaut d'une réflexion appropriée au regard des orientations institutionnelles et parfois de bon sens.

Les enjeux de cette seconde phase résident notamment dans l'absence de temps de préparation. Le candidat doit faire preuve de réactivité dans la compréhension de la situation, la mobilisation des connaissances et des expériences qui peuvent s'y rapporter et dans la capacité à formuler en direct des réponses cohérentes et pertinentes.

L'entretien permet d'apprécier la maîtrise des savoirs professionnels, la capacité d'argumentation et la qualité des échanges avec le jury. Les prestations les plus réussies se caractérisent par des réponses précises, argumentées et réactives. Les candidats démontrent leur aptitude à compléter leur exposé, à faire évoluer une situation d'apprentissage et à justifier les choix opérés.

Points forts :

Les jurys apprécient particulièrement les candidats capables de mobiliser des connaissances institutionnelles solides, de faire des liens avec l'éducation à la santé, l'inclusion scolaire, l'évaluation et l'interdisciplinarité. La prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et la capacité à proposer des adaptations pertinentes constituent également des indicateurs de maîtrise professionnelle.

Points faibles :

À l'inverse, certains candidats éprouvent des difficultés à justifier leurs propositions ou à mobiliser avec précision les références institutionnelles. La connaissance de l'organisation de l'EPS à l'école, des priorités de la discipline, des programmes et du cadre réglementaire demeure parfois insuffisante. Les jurys observent également une culture professionnelle en EPS encore trop fragile chez certains candidats.

L'étude de situations professionnelles vise à évaluer la capacité des candidats à analyser une situation complexe, à mobiliser les connaissances relatives au système éducatif et à construire une réponse adaptée.

Points forts :

Les meilleures prestations se distinguent par une analyse rigoureuse des situations proposées. Les candidats identifient les enjeux essentiels, hiérarchisent les priorités et mobilisent de manière pertinente les textes réglementaires, les valeurs de la République et les principes qui fondent l'action éducative. Ils proposent plusieurs pistes d'action et s'inscrivent dans une logique de coopération avec les différents partenaires de l'école.

Les candidats les plus performants illustrent leurs propos à l'aide d'exemples concrets issus de stages, d'observations ou d'expériences professionnelles. Ils évitent les réponses stéréotypées et démontrent leur capacité à prendre en compte la complexité des situations rencontrées.

Points faibles :

Plusieurs difficultés demeurent néanmoins récurrentes. Les jurys relèvent des connaissances parfois fragiles concernant le fonctionnement du système éducatif, l'organisation de l'institution scolaire, les missions des différentes instances et la chaîne hiérarchique. Les références aux textes officiels restent souvent trop générales ou insuffisamment exploitées dans l'analyse.

Par ailleurs, certains candidats consacrent un temps excessif à la reformulation de la situation au détriment de son analyse. L'absence de prise de notes ou une structuration insuffisante de la réponse limitent parfois la qualité de l'argumentation. Le recours systématique à la hiérarchie ou à des réponses standardisées ne permet pas toujours de démontrer une réelle capacité d'analyse professionnelle.

Conclusion

Ainsi, l'on peut rappeler les nécessités suivantes :

- Une connaissance et un positionnement clair vis à vis des textes institutionnels. Les situations professionnelles, prétextes aux échanges, ont pour but de mesurer sa capacité à effectuer des choix justifiés et éventuellement à s'appuyer sur des aides appropriées. Il s'agit avant tout d'apprécier le potentiel du candidat à mobiliser des ressources pertinentes, plutôt qu'à mémoriser des connaissances formelles.
- La mise en œuvre dans les enseignements proposés n'est possible que si le candidat fait partager les valeurs inhérentes à la fonction envisagée. De manière générale, au-delà d'un discours formel, il est attendu du candidat qu'il témoigne d'une conviction étayée relative à ces valeurs.
- Des propositions effectives et réalisables sur le terrain qui dépassent le seul cercle de l'école et incluent les partenaires. La dimension de coéducation dans le métier d'enseignant ne peut être méconnue, mais doit être concrètement illustrée. Les meilleurs candidats citent les différentes instances, les projets

d'école, les dispositifs en faveur des élèves, les actions connexes à l'école,...

- Des propositions concrètes, ce point est incontournable pour mesurer sa capacité à se projeter dans un environnement de travail réaliste.
- Un recul nécessaire à l'analyse des spécificités des différentes conditions d'exercice du métier. Ainsi, les propositions émises seront adaptées au mieux au contexte d'exercice (éducation prioritaire, milieu rural...) Pour le candidat qui possède déjà une expérience de l'enseignement dans un contexte particulier, il importe qu'il puisse le dépasser afin de proposer d'autres pistes adaptées à d'autres environnements.
- Une bonne connaissance des modalités de différenciation pédagogique, proposées aux élèves en fonction de besoins identifiés, constitue la base d'une pratique adaptée à la diversité des élèves.

L'analyse croisée des observations des différentes commissions met en évidence que les prestations les plus abouties reposent sur l'articulation entre connaissances institutionnelles, maîtrise disciplinaire, réflexion pédagogique et posture professionnelle. Les candidats qui réussissent le mieux sont ceux qui justifient leurs choix, s'appuient sur des situations concrètes, démontrent une bonne connaissance des textes de référence et prennent en compte les enjeux de sécurité, d'inclusion et de réussite de tous les élèves.

Les principaux axes de progrès concernent l'approfondissement de la culture professionnelle en EPS, la maîtrise du système éducatif, le renforcement des connaissances réglementaires ainsi que le développement d'une argumentation plus approfondie, davantage fondée sur l'analyse et la réflexion professionnelle.

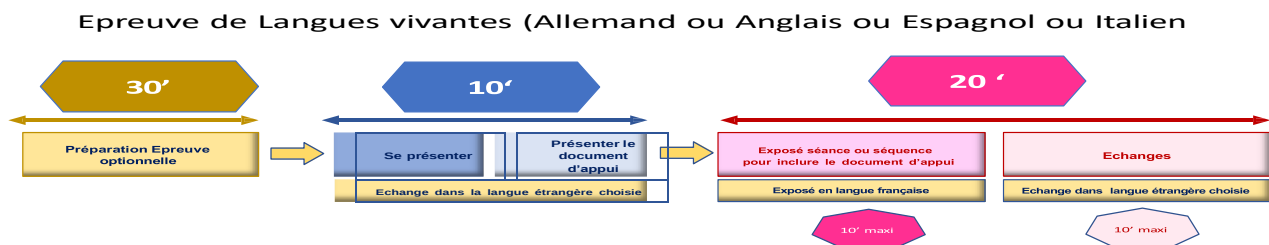
ORAL D'ADMISSION

Epreuve facultative de Langue Vivante Etrangère

CRPE 2026

1. Caractéristiques de l'épreuve

Après une **préparation individuelle** de 30 minutes à partir d'un dossier, **l'épreuve** dure 30 minutes et se déroule comme suit.



Le candidat doit :

- **en partie 1**, se présenter puis analyser le document proposé pour identifier et caractériser les éléments essentiels en recourant de manière fluide et aisée à la langue étrangère.
- **en partie 2** (exposé en langue française), développer des propositions pédagogiques et didactiques conformes aux attendus de programme en matière d'enseignement d'une langue vivante étrangère en étant capable d'identifier les objectifs d'apprentissage, de définir des modalités de travail (supports, tâches, groupements, interactions, ...), de spécifier des éléments de différenciation et d'évaluation.
- **en partie 3** (entretien en langue étrangère), analyser les documents, justifier et argumenter les propositions, illustrer le propos par des références culturelles et civilisationnelles mais aussi des éléments didactiques ou pédagogiques pertinents et appropriés.

Un dossier est proposé en appui de l'épreuve, constitué de 1 à 3 documents.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

2. Observations et constats

Les candidats admissibles ont composé en anglais, en espagnol et en allemand.

Sur l'ensemble des prestations, peu de candidats possèdent réellement le niveau B2. Les remarques les plus fréquentes ciblent :

- la pauvreté du lexique de base ;
- les faiblesses en syntaxe, conjugaison et exceptions caractéristiques de la langue choisie ;
- le manque d'entraînement oral dans la langue cible (prononciation, accentuation) – exemple : bear

/ beer.

- la difficulté de soutenir un échange en langue cible (compréhension des questions, réponses courtes, ...).

Les meilleurs candidats ont une appétence pour les langues vivantes étrangères (LVE) et se sont préparés à cette épreuve (notamment via des mobilités à l'étranger engagées durant leur parcours de formation, professionnel ou à titre personnel, via des usages contextualisés et variés).

La qualité de l'exposé pédagogique et didactique est variable en fonction des compétences des candidats.

En premier lieu, quelle que soit l'option choisie, il est nécessaire de s'y engager **avec un niveau B2 avéré. De même, il convient de veiller à ne pas transformer des mots français par une désinence qui rappellerait la langue de l'option choisie.**

Toutefois, est à noter l'engagement des candidats présentant un exposé, structuré, bien préparé et conforme aux attendus. De même, les commissions ont constaté chez certains candidats une bonne mise en perspective de l'expérience professionnelle et de leurs parcours au profit de l'enseignement des langues vivantes.

Il est nécessaire de rappeler qu'un bon - voire excellent - niveau de langue, n'est pas prédictif d'une réussite à l'épreuve. La maîtrise pédagogique et didactique est essentielle et peut permettre a contrario une réussite, en compensant une maîtrise de la langue qui serait moins affirmée

Points spécifiques à chacune des langues : Exposé

Anglais :

1. **Qualitatif de la présentation et de l'exposé pédagogique et didactique** (développement des composantes pédagogiques de la séance ou de la séquence, objectifs précis d'apprentissage, modalités opérationnelles (supports, groupements, rôle de l'enseignant...) différenciation et évaluation, prolongements

Les candidats apparaissent globalement sérieux, investis et mieux préparés aux attendus de l'épreuve. Les présentations sont le plus souvent structurées et témoignent d'une connaissance croissante de l'organisation d'une séquence ou d'une séance d'enseignement en langue vivante étrangère.

Le jury a particulièrement apprécié les exposés faisant apparaître une progression cohérente des apprentissages, une bonne articulation entre les différentes étapes de la séance et une connaissance explicite des principes didactiques propres aux langues vivantes. Les candidats valorisant leur expérience professionnelle ou leurs connaissances du terrain scolaire ont généralement proposé des scénarios pédagogiques plus crédibles et plus opérationnels.

Toutefois, plusieurs fragilités demeurent. Les objectifs d'apprentissage sont encore fréquemment insuffisamment explicités, parfois absents ou confondus avec les activités langagières. De nombreux exposés restent descriptifs et prennent la forme de simples successions d'activités sans analyse approfondie des apprentissages visés. Les modalités concrètes de mise en œuvre (organisation de la classe, rôle de l'enseignant, étayage, supports, modalités de travail, temps d'exposition à la langue) gagneraient à être davantage développées.

Le jury constate également que la présentation du corpus documentaire demeure souvent incomplète. Les candidats exploitent insuffisamment les informations relatives à la nature, à l'origine ou à la fonction pédagogique des documents proposés. Une analyse plus fine de leur intérêt didactique permettrait de justifier davantage les choix pédagogiques retenus.

Les dimensions essentielles de l'enseignement des langues vivantes restent parfois sous-traitées : différenciation pédagogique, modalités d'évaluation, tâche finale, prolongements et continuité des apprentissages. Le jury attend une présentation systématique de ces éléments. Il rappelle également l'importance d'intégrer les objectifs linguistiques dans toutes leurs dimensions (lexique, phonologie,

grammaire, pragmatique) et de ne pas réduire les apprentissages à la seule mémorisation lexicale ou à la répétition.

Enfin, l'ancrage culturel demeure trop souvent insuffisant. Les meilleures prestations sont celles qui inscrivent les apprentissages dans une perspective culturelle authentique et qui établissent des liens avec les pays de l'aire linguistique concernée, la littérature de jeunesse, les chants, les jeux traditionnels ou d'autres supports culturels pertinents.

2. Échanges/ entretien (maîtrise des savoirs / argumentation ou illustration du propos / structuration / communication et interaction avec le jury : réactivité, fluidité, qualité de l'expression / capacité à s'exprimer avec le niveau attendu, cohérence)

Les échanges avec le jury révèlent dans l'ensemble une préparation sérieuse et une connaissance satisfaisante des programmes, des textes de référence et des principes didactiques de l'enseignement des langues vivantes. La majorité des candidats se montre engagée dans l'entretien, réactive aux questions posées et capable de maintenir un échange pertinent.

Le niveau de langue observé est globalement conforme aux attentes. Les candidats parviennent généralement à soutenir une prise de parole continue structurée et à mobiliser un vocabulaire professionnel adapté. Les réponses apportées témoignent souvent d'une capacité de réflexion, d'argumentation et de justification des choix pédagogiques.

Le jury souligne néanmoins un écart parfois significatif entre la qualité linguistique de l'exposé préparé et celle observée lors de l'interaction spontanée. L'entretien met davantage en évidence la maîtrise réelle de la langue, la capacité à reformuler, à nuancer son propos et à répondre de façon immédiate aux sollicitations du jury.

Certaines réponses demeurent insuffisamment développées ou manquent de précision. Les candidats gagneraient à expliciter davantage leurs choix pédagogiques, à adopter un regard critique sur les documents proposés et à justifier l'intérêt ou les limites de certains supports. Une meilleure capacité d'analyse favoriserait des échanges plus approfondis.

Sur le plan communicationnel, quelques fragilités persistent : influence de la syntaxe française sur la langue cible, formulations excessivement longues, manque de fluidité dans certaines interactions ou difficulté à maintenir une communication spontanée. Malgré cela, la majorité des candidats conserve une attitude positive, cherche à répondre aux questions et reste dans le cadre du sujet proposé.

Le jury attend des candidats une maîtrise solide des savoirs institutionnels, didactiques et linguistiques, associée à une argumentation rigoureuse et à une communication fluide permettant de démontrer leur aptitude à enseigner les langues vivantes à l'école primaire.

La maîtrise de la langue cible est globalement satisfaisante. La majorité des candidats atteint un niveau compris entre B1 renforcé et B2, certains présentant même un niveau supérieur. Les prestations les plus convaincantes se caractérisent par une prise de parole fluide, une bonne correction syntaxique, une phonologie maîtrisée et une utilisation pertinente des connecteurs logiques permettant d'organiser efficacement le discours.

Le jury insiste toutefois sur la nécessité d'atteindre et de démontrer un niveau B2 avéré dans l'ensemble des compétences mobilisées pendant l'épreuve, en particulier lors des phases d'interaction spontanée.

La maîtrise de la terminologie professionnelle en langue cible constitue un attendu essentiel. Les candidats doivent être capables de mobiliser avec précision le vocabulaire didactique relatif aux programmes, au CECRL, à l'approche actionnelle, aux activités langagières, à l'évaluation, à l'étayage et à la construction des séquences d'enseignement.

Des progrès restent attendus concernant la prononciation et l'accentuation de certains termes

fréquemment employés dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes. Le jury relève encore des erreurs de prononciation, des déplacements d'accent tonique ainsi que des interférences avec le français. Une vigilance particulière doit également être portée à l'utilisation des mots transparents et aux phénomènes d'anglicisation ou de francisation inappropriés.

La connaissance des textes officiels, des programmes, des repères de progressivité, du CECRL et des orientations institutionnelles demeure indispensable. Les candidats sont également encouragés à approfondir leur culture linguistique et culturelle, à développer leur connaissance des dispositifs favorisant l'ouverture internationale, des outils numériques de communication et des démarches interdisciplinaires telles que l'EMILE.

Le jury rappelle enfin que l'apprentissage d'une langue vivante ne peut être dissocié de sa dimension culturelle. La qualité d'une proposition pédagogique repose autant sur la maîtrise de la langue que sur la capacité à donner du sens aux apprentissages à travers des références culturelles riches, variées et authentiques.

Espagnol

- 1. Qualitatif de la présentation et de l'exposé pédagogique et didactique** (développement des composantes pédagogiques de la séance ou de la séquence, objectifs précis d'apprentissage, modalités opérationnelles (supports, groupements, rôle de l'enseignant...) différenciation et évaluation, prolongements

Les prestations des candidats se sont globalement appuyées sur le canevas proposé, témoignant d'une appropriation satisfaisante du cadre de l'épreuve. Toutefois, le temps alloué à la présentation a rarement été exploité dans sa totalité. La durée moyenne des exposés s'est établie autour de six minutes, ce qui a parfois limité le développement des analyses attendues.

La présentation des documents proposés est demeurée majoritairement descriptive. Les candidats ont souvent procédé à une restitution des contenus sans engager une véritable démarche d'analyse permettant d'en dégager les enjeux didactiques, linguistiques et culturels.

Si la dimension interdisciplinaire a été régulièrement identifiée et évoquée, l'approche interculturelle, pourtant centrale dans l'enseignement des langues vivantes, a constitué une difficulté récurrente. Les candidats ont éprouvé des difficultés à mettre en évidence les apports culturels des supports et à les articuler avec les objectifs d'apprentissage.

Par ailleurs, un exposé a été considéré comme hors sujet au regard des attendus de l'épreuve.

Sur le plan pédagogique, les propositions ont fréquemment pris appui sur des activités centrées sur l'acquisition du vocabulaire. Cependant, celles-ci n'ont pas toujours été intégrées dans une séquence d'enseignement structurée, comportant des objectifs linguistiques clairement identifiés, notamment sur le plan syntaxique et sur la construction de la phrase. Les modalités opérationnelles présentées apparaissent ainsi insuffisamment inscrites dans une progression cohérente permettant de développer progressivement les compétences langagières des élèves.

- 2. Échanges/ entretien (maîtrise des savoirs / argumentation ou illustration du propos / structuration / communication et interaction avec le jury : réactivité, fluidité, qualité de l'expression / capacité à s'exprimer avec le niveau attendu, cohérence)**

L'entretien a permis de vérifier un niveau de maîtrise des connaissances et des compétences attendues pour cinq candidats sur les sept évalués.

Les échanges ont mis en évidence une capacité généralement satisfaisante à justifier les choix pédagogiques effectués. Toutefois, lorsque les interactions se déroulaient dans la langue cible, certains candidats ont rencontré des difficultés à développer une argumentation précise et étayée, ce qui a parfois limité la qualité des réponses apportées aux questions du jury.

Par ailleurs, la connaissance des dispositifs spécifiques à l'enseignement des langues vivantes demeure inégale. Le dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) n'est notamment pas toujours identifié ou maîtrisé, alors même qu'il constitue un levier reconnu pour renforcer l'exposition des élèves à la langue cible et favoriser les apprentissages interdisciplinaires.

Les prestations révèlent une certaine hétérogénéité des niveaux de maîtrise de la langue espagnole. Néanmoins, l'ensemble des résultats observés conduit à une appréciation globalement satisfaisante du niveau linguistique des candidats.

Le jury souligne toutefois la nécessité de renforcer la connaissance des références culturelles mobilisables à l'école primaire. Une meilleure familiarité avec les albums de littérature jeunesse, les comptines, les chants et autres supports authentiques constituerait un atout pour la conception de séquences d'enseignement plus riches et davantage ancrées dans la culture des pays hispanophones.

Le développement de cette culture professionnelle spécifique permettrait aux candidats de diversifier les supports proposés, de nourrir davantage la dimension culturelle des apprentissages et de favoriser l'engagement des élèves dans les activités langagières.

Allemand

- 1. Qualitatif de la présentation et de l'exposé pédagogique et didactique** (développement des composantes pédagogiques de la séance ou de la séquence, objectifs précis d'apprentissage, modalités opérationnelles (supports, groupements, rôle de l'enseignant...) différenciation et évaluation, prolongements

La présentation s'est appuyée sur le canevas proposé. Toutefois, l'exposé a pris la forme d'une ébauche de séquences d'enseignement, sans que soient suffisamment développées les modalités concrètes de mise en œuvre auprès des élèves. La proposition pédagogique gagnerait à être davantage étayée par des exemples précis d'activités, de démarches d'apprentissage et de scénarios de classe permettant d'apprécier la faisabilité et la cohérence des dispositifs envisagés.

Le jury a également constaté une place prépondérante accordée à la répétition, considérée comme principal levier d'apprentissage et de mémorisation. Si la récurrence des formulations et des structures constitue effectivement un élément important de l'acquisition linguistique, elle ne saurait à elle seule répondre aux exigences d'un enseignement des langues vivantes fondé sur l'engagement actif des élèves dans des situations de communication variées et porteuses de sens.

Les objectifs d'apprentissage ainsi que la tâche finale envisagée sont absents de la présentation. Lorsque ceux-ci sont évoqués, ils se limitent à des acquisitions lexicales, sans que soient identifiés les objectifs linguistiques nécessaires à la production d'énoncés, notamment sur le plan grammatical et syntaxique. Cette approche conduit à des propositions fragmentées, qui ne permettent pas d'inscrire les apprentissages dans une progression cohérente.

Par ailleurs, le jury relève des confusions récurrentes entre les objectifs d'apprentissage et les activités langagières avec des difficultés à distinguer les compétences visées des modalités permettant de les travailler, ce qui nuit à la lisibilité et à la pertinence de la démarche pédagogique présentée.

Enfin, la dimension culturelle, pourtant constitutive de l'enseignement des langues vivantes, demeure insuffisamment exploitée. L'ancrage culturel des supports et des activités est occulté ou réduit à quelques éléments périphériques. Le jury encourage les candidats à mobiliser davantage de références culturelles adaptées au premier degré : albums de littérature de jeunesse, jeux traditionnels, personnages emblématiques, œuvres patrimoniales, chants, comptines ou encore documents authentiques issus de l'espace germanophone. Une mise en relation plus explicite entre les thématiques abordées et les pays de l'aire germanophone permettrait de renforcer la portée culturelle des séquences proposées et de donner davantage de sens aux apprentissages.

2. Échanges/ entretien (maîtrise des savoirs / argumentation ou illustration du propos / structuration / communication et interaction avec le jury : réactivité, fluidité, qualité de l'expression / capacité à s'exprimer avec le niveau attendu, cohérence)

Les entretiens ont mis en évidence un excellent niveau de maîtrise de la langue allemande. Cette maîtrise s'est manifestée tant dans les phases d'expression orale en continu que dans les situations d'interaction avec le jury, témoignant d'une aisance linguistique appréciable, permettant de communiquer avec précision et fluidité dans la langue cible.

Le jury a également relevé une bonne réactivité face aux questions posées : mobilisation des connaissances de manière pertinente, justification des choix pédagogiques et adaptation des réponses aux sollicitations de l'entretien. Les échanges ont ainsi permis de mettre en évidence une capacité satisfaisante à argumenter, à illustrer les propos par des exemples concrets et à approfondir les éléments présentés lors de l'exposé.

Cette qualité d'interaction a contribué à valoriser les compétences professionnelles et l'aptitude à adopter une posture réflexive sur les enjeux de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire.

Trois axes sont à considérer :

-Connaissance des programmes relatifs à l'enseignement des langues vivantes étrangères (ELVE) :

Les candidats « savent » tous que les LVE sont enseignées dès le cycle 2 (CP). Peu d'entre eux connaissent la sensibilisation aux différentes LVE dès le cycle 1 (circulaire de rentrée 2019) et évoquent mal l'impact de l'éveil aux LVE sur la continuité du parcours de l'élève en ce domaine. Des bases sont connues pour les cycles 2 et 3. C'est souvent beaucoup plus flou pour le cycle 1. Les points d'appui disponibles (Plan Langues vivantes – Propositions pour une meilleure maîtrise des LVE – Ressources EDUSCOL) sont assez méconnus.

-Connaissances pédagogiques relatives à l'ELVE :

Traduire les intentions en actions (gestes professionnels, activités et apprentissages, démarche d'apprentissage, évaluation des compétences langagières, liens entre langue maternelle et langue étrangère, ...) s'avère insuffisamment construit. Cela témoigne à la fois de la représentation de l'ELVE chez les candidats et de la qualité de la préparation de cet oral.

Les candidats qui pensaient qu'un bon voire très bon niveau dans la langue cible suffisait pour performer dans l'épreuve en traversent laborieusement les parties 2 et 3.

L'on dénote ainsi les écueils suivants :

- survol descriptif des documents ;
 - paraphrase des textes fournis ;
 - succession d'activités, en redondance avec les propositions du document sans recul critique ou adaptation ;
 - incapacité à objectiver, à envisager une progressivité ou à cibler des contenus adaptés aux élèves, mais également à promouvoir une différenciation utile.
 - ignorance de démarches actionnelles comme DNL / EMILE.

Sont également d'inégales factures dans l'analyse des prestations :

- la place et le rôle de l'oral et sa dynamisation par des situations interactives optimisant la participation individuelle ;
- la place et le rôle qui peuvent être accordés à l'écrit ;
- le choix de traces sonores ou écrites comme « témoins » des apprentissages ;
- la pertinence des supports pédagogiques retenus ou envisagés.

- Connaissances et références culturelles relatives à la LVE choisie

Les références culturelles et civilisationnelles sont trop souvent absentes. Si quelquefois, elles sont évoquées, cela reste parcimonieux ou superficiel, sans envisager une mobilisation pédagogique à bon escient.

3. Recommandations

Il est attendu du candidat qu'il puisse :

- préparer efficacement la première partie de l'épreuve ce qui nécessite d'avoir réfléchi à son rapport à la langue cible pendant son propre parcours, à la montée en compétences dans l'utilisation comme la maîtrise de la langue choisie, à la manière d'enseigner les langues vivantes étrangères tout en mettant à profit les connaissances culturelles dans une classe,
- maîtriser le lexique didactique nécessaire pour l'épreuve (lexique de la classe, du déroulé d'une séance, des pratiques d'enseignement),
- connaître les attendus essentiels des textes officiels sur l'enseignement des langues dans le premier degré (temps d'enseignement de la langue, place de l'oral/ de l'écrit, niveau attendu en fin d'élémentaire...),
- prendre en compte la didactique des langues et les démarches qui en permettent la mise en œuvre,
- enrichir sa connaissance culturelle des pays où la langue est pratiquée, ne pas présenter la LVE uniquement sous un angle utilitaire et détaché de tout ancrage culturel.
- Utiliser la langue cible comme langue des échanges au sein de la séance
- se constituer une banque d'activités types pour l'enseignement des langues, des jeux, des titres ou auteurs d'albums jeunesse à mobiliser, des exemples de chansons...
- consulter, exploiter et promouvoir les ressources pédagogiques relatives à l'apprentissage et à l'éveil aux langues vivantes étrangères (Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères et sites institutionnels : Eduscol, Primlangues)

Eléments généraux pour les épreuves orales d'admission

Le jury **recommande** aux candidats :

- de s'approprier les connaissances didactiques « de base » en français et mathématiques (épreuve de Leçon) ou en EPS (épreuve d'Entretien) afin de mieux identifier les objectifs, les compétences visées et les difficultés possibles,
- de prendre connaissance des programmes et guides institutionnels existants qui en synthétisent les enjeux,
- d'envisager des modalités pédagogiques variées au service d'un objectif d'apprentissage clairement énoncé et de justifier ce choix,
- de penser le rôle et la place lors de l'enseignant au sein de ces différentes modalités,
- de structurer la séance telle une fiche de préparation et de mettre en perspective les attendus institutionnels,
- d'être en capacité de définir les termes employés et de connaître les enjeux pédagogiques induits, par exemple, prérequis, recueil de représentations, institutionnalisation, mise en commun, hétérogénéité, différenciation, etc...
- de définir les durées des différentes phases en adéquation avec la temporalité réelle d'une classe,
- de connaître les éléments principaux du système éducatif

Le jury souhaite **mentionner** aux candidats **certains écueils à éviter** lors de ces épreuves :

- Proposer des modalités pédagogiques éloignées de la réalité des classes : une classe de petite section à 12 élèves n'est pas en adéquation avec la réalité, et ce même si cela permet d'envisager dans la proposition des ateliers avec quatre groupes de 3 élèves ; de même pour des classes élémentaires standardisées à 18 ou 24 élèves.
- Les modalités envisagées dans la séance élaborée par le candidat ne sauraient se résumer à des tâches individuelles et un enseignement frontal. L'épreuve est basée sur l'élaboration de séances d'enseignement.
- L'application d'une méthodologie, certes garante d'une structuration, n'est pas suffisante. Le jury attend de pouvoir apprécier l'enseignant en devenir, sa qualité d'analyse et de réflexion durant l'entretien.
- Une séance qui n'évoquerait pas ou peu l'activité des élèves ne répond pas aux attentes de l'épreuve.

Le jury **rappelle** enfin aux candidats que le cadre de l'entretien est celui d'un échange, la posture et les qualités relationnelles ne doivent pas être minorées. Le candidat doit s'autoriser à réviser sa proposition, il pourra envisager des modifications de la séance proposée à la lumière des échanges.

REMERCIEMENTS

Président du Jury

Franck CUTILLAS, IA-DASEN de la Corrèze

Vice-Présidente du Jury

Coordination générale

Marie-Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1er degré

Rapporteurs des épreuves écrites

Delphine AYRAL, IEN IEF

Emmanuel BLANCHER, IEN Haute Vienne 6

Evelyne GUIONNET, IEN Ussel Haute Corrèze

Florence LIRAUD, IEN Brive rural

Sébastien PEAUDECERF, IEN Haute-Vienne 1

Rapporteurs des épreuves orales

Marie-Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1er degré

Contributeurs des épreuves orales

Épreuve Leçon

Marilyne AULONG, IEN Haute-Vienne 5

Delphine AYRAL, IEN IEF

Emmanuel BLANCHER, IEN Haute Vienne 6,

Valérie NOGUE, IEN Brive Urbain

Nathalie PINGNELAIN, IEN Guéret 1

Célia SOARES, IEN Haute-Vienne 5

Épreuve Entretien

Dominique CERDA, IEN Tulle-Vézère ASH

Bruno CHARLES, IEN Guéret 2 ASH

Marie Paule LAPAQUETTE, Doyenne IEN 1^{er} degré,

Sébastien PEAUDECERF, IEN Haute-Vienne 1

Épreuve optionnelle LVE

Evelyne GUIONNET, IEN Ussel Haute Corrèze

Virginie MAURIN, IEN Haute-Vienne 5

Pascale SEIGNOLLES, IEN Aubusson

Remerciements particuliers à :

Madame Corinne GRANET, cheffe du bureau DEC2

Madame Aurélie TARNAUD, gestionnaire de concours

Monsieur Arnaud HASSIG, gestionnaire de concours

Mesdames et Messieurs les membres du jury pour leur contribution active aux différentes étapes du concours

Rapport de Jury CRPE 2026